

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 26 Dhouhajja 1447
12 Juin 2026

N° 68

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	1692
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	1695
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	1701
Homologation de résolutions	1701
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	1702
Avis aux créanciers.....	1711
Convocations	
Sociétés anonymes	1713
Sociétés communautaires.....	1720
Actes Administratifs	
Avis au public	1720
Divers	
Avis au public.....	1720
Rectificatifs	1721
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A	1722
Bilan de ASSURANCES MAGHREBIA S.A	1724

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un administrateur

Société Office National de L'Huile Export

Société anonyme

Au capital social : 750.000 DT

Siège social : 10 avenue MED 5 - 1001 - Tunis

Matricule fiscal : 1086189HAM/000

Identifiant unique : 1086189H

Suivant délibération du Conseil d'Administration réunie en date du 24 Avril 2026 enregistrée à la recette des finances rue de Ghandi Tunis le 01/06/2026 sous n°26802721 quittance n°MO39786 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 09/06/2026 sous le N° 2026P17182917, il a été décidé de nommer Monsieur Yassine Enneili en qualité d'un nouveau administrateur provisoire de la société Office National De L'Huile Export, en remplacement de Mr Chokri Ayadi, et ce pour le reste de son mandat et jusqu'à la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

2026R01867SANB2

NOTICE

AUGMENTATION DE CAPITAL

Société TTS SICAR

Société Anonyme

Au capital de 25 000 000 Dinars tunisiens

Siège social : 14, Boulevard Habib CHRITA- Cité Jardins- 1002- Tunis- Tunisie

Identifiant Unique : 1927197N

Dénomination : Société T.T.S SICAR.

Forme Juridique : Société Anonyme.

Siège Social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

Objet Social : La participation pour son propre compte en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises établies en Tunisie et non cotées à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

Durée : 99 ans.

Capital : Le Capital Social est fixé à 25.000.000 Dinars DEUX CENT CINQUANTE MILLE (250 000) actions nominatives de CENT (100) Dinars chacune libérées totalement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Juin 2026 a décidé d'augmenter le Capital d'un montant de 35.000.000 Dinars pour le porter à 60.000.000 Dinars par la création de 350.000 actions nouvelles de 100 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la suppression du Droit Préférentiel de Souscription revenant à Trois (03) actionnaires et sa réservation à Six (06) actionnaires.

Dépôt provisoire : Effectué au Registre National des Entreprises à Tunis le 10 Juin 2026 sous le N°14222.

Conditions de participation aux Assemblées Générales :

- Les actionnaires ayant libéré les versements exigibles ou leurs représentants légaux.

- Une action une voix.

Répartition des résultats, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation :

* 5% pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le 1/10 du Capital Social.

* Sur l'excédant disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire pourra, sur proposition du Conseil d'Administration, prélever toute somme qu'elle jugera convenable pour être portée à plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont

elle règle l'affectation ou l'emploi, pour être distribuée sous forme de dividendes ou pour être reportée sur l'exercice suivant.

Délai de souscription : 15 Jours à compter de la date de la publication de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la Société auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis Agence 51 - sous le N° 08 003 0005132012670 90.

Lieu de réunion : Le Siège Social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

2026R01871SANB2

**SOCIETE D'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE IBN AL
BAYTAR**

IAB

Société Anonyme

Capital social : 32.300.000 Dinars

Siège social : Rue 8610 N°11 - La Charguia - Tunis

Identifiant Unique : 0296081G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/2/2026 (enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 24/2/2026 sous EN°26802429 QN°M029477)

- Les actionnaires ont décidé de nommer Monsieur Mohamed Fendri en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de (3) trois années;

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 11/11/2025 (enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 24/2/2026 sous EN°26702430 QN°M029479)

- Les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Eyad Khalil Yousef Abuawad en qualité de président du conseil adjoint pour une période de (3) trois années.

Un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique N°0296081 G en date du 16/3/2026.

2026402117SANB2

LIQUIDATION

Société SCETPALM S.A

SOCIETE ANONYME

Capital : 500.000 DT

IU : 1641182W

RNE : 1641182W

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad - Cité Jardins - 1002 TUNIS - BELVEDERE

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/06/2026, enregistrée à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 03/06/2026 sous N°26502686 Quittance n°M031195. Une copie originale de la dite assemblée a été déposée au Registre National des Entreprises le 10/06/2026, il a été décidé la dissolution amiable anticipée de la société SCETPALM. SA, sa mise en liquidation amiable et la nomination de Madame NAJET JEBALI en qualité de liquidateur, demeurant au 2, rue Sahab Ibn Abbad - Cité Jardins -1002 TUNIS - BELVEDERE.

Les créanciers sont invités à remettre les originaux de leurs créances au bureau du liquidateur sis à l'adresse ci-dessus dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2026402119SANB2

Notice d'augmentation de capital en numéraires

Société «VILAVI»

Société Anonyme

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah - Tunis

Identifiant Unique : N°1131931X

Objet social : La fabrication de glaces et de crèmes glacées

Durée : 99 années

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2026, enregistré à la recette des Finances Rue du Sahel - 45 Avenue de la Gare - Tunis, le 01 juin 2026, sous le n°26700980, quittance n°M030927, dont une copie a été déposée au Registre national des Entreprises en date du 10 Juin 2026, certificat n°202675617, dépôt n°14223, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de (25.075.000) dinars à (34.525.000) dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

- Montant de l'augmentation en numéraires : 9.450.000 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 945.000 actions à souscrire en totalité et à libérer au quart lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de la Banque Zitouna, Agence Centrale Le kram, compte n°25000000000162897441.

2026402124SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée d'une société, nomination d'un liquidateur et fixation de l'adresse de liquidation

WHITERED ADVISORS

S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE : 10.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 11, RUE KHEIREDDINE BARBEROUSSE, 2076 - LA MARSA

IDENTIFIANT UNIQUE : 1828867C

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2026, enregistré le 4 mai 2026 à la Recette des Finances de La Marsa, sous le n°26502874, Quittance n°M061979, dont un exemplaire a été déposé en date du 06 mai 2026 au Registre National des Entreprises, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société WHITERED ADVISORS et sa mise en liquidation amiable à compter du 04 mai 2026 ;

- La nomination de Monsieur Karim MARRAKCHI, titulaire de la CIN n°04603093 émise à Tunis le 29 novembre 2016 comme Liquidateur de la société et fixation de ses pouvoirs et ce, jusqu'à l'achèvement des opérations de liquidation;

- Fixation de l'adresse de liquidation au 11, Rue Kheireddine Barberousse, 2076 - La Marsa.

Les éventuels créanciers disposent des délais légaux à partir de la parution de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne pour se manifester à l'adresse de liquidation.

2026402087SRLB2

Dissolution anticipée d'une société, nomination d'un liquidateur et fixation de l'adresse de liquidation

AIRPORT & AIRLINES STUDIES

S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE : 10.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 11. RUE KHEIREDDINE BARBEROUSSE. 2070 - LA MARSA

IDENTIFIANT UNIQUE : 1530867D

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du

30 avril 2026, enregistré le 04 mai 2026 à la Recette des Finances de La Marsa, sous le n°26502875, Quittance n°M061989, dont un exemplaire a été déposé en date du 06 mai 2026 au Registre National des Entreprises, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société AIRPORT & AIRLINES STUDIES et sa mise en liquidation amiable à compter du 04 mai 2026 ;

- La nomination de Monsieur Karim MARRAKCHI, titulaire de la CIN n°04603093 émise à Tunis le 29 novembre 2016 comme Liquidateur de la société et fixation de ses pouvoirs et ce, jusqu'à l'achèvement des opérations de liquidation;

- Fixation de l'adresse de liquidation au 11, Rue Kheireddine Barberousse, 2070 - La Marsa.

Les éventuels créanciers disposent des délais légaux à partir de la parution de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne pour se manifester à l'adresse de liquidation.

2026402088SRLB2

KNAUF TUNISIE SYSTEM

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 200.000 DT

Immeuble 216 - Rue Socrate - Le Kram Kheireddine - 2015 Tunis

Identifiant unique : 0908509V

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 24/4/2026 (enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis le 8/5/2026 sous QN°M04073 EN°26801713, les associés ont :

- pris acte de la démission de Monsieur Karim George Adly Georgy de son mandat de gérant et ont décidé de révoquer tous les pouvoirs dont il dispose,

- décidé de nommer Monsieur Alexey Paliivets en qualité de gérant pour une durée indéterminée,

- décidé de déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Monsieur Alexey Paliivets, Monsieur Mehdi Ben Tarit et Monsieur Anas Chaar avec pouvoir de signature conjointe avec Monsieur Alexey Paliivets

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0908509V le 19/5/2026.

2026402093SRLB2

KNAUF LES CARRIERES

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.000.000 DT

Immeuble 216 - Rue Socrate - Le Kram Kheireddine - 2015 Tunis

Identifiant unique : 0986137W

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 24/4/2026 (enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis le 8/5/2026 sous QN°M04036 EN°2680 1690, les associés ont :

- pris acte de la démission de Monsieur Karim George Adly Georgy de son mandat de gérant et ont décidé de révoquer tous les pouvoirs dont il dispose,

- décidé de nommer Monsieur Alexey Paliivets en qualité de gérant pour une durée indéterminée,

- décidé de déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Monsieur Alexey Paliivets, Monsieur Mehdi Ben Tarit et Monsieur Anas Chaar avec pouvoir de signature conjointe avec Monsieur Alexey Paliivets

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0986137W le 19/5/2026.

2026402094SRLB2

Société PIBRADIV SARL

Société à responsabilité limitée

Siège social : Zone Industrielle Bouargoub 8040 Nabeul

Capital : 160.000 dinars

Identifiant Unique : 1717069M/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 655128-87

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire,

tenue le 7 mai 2026, enregistré à la recette des finances Bouargoub, le 26 mai 2026 sous le n°26500630, quittance n°M018230, déposé au registre national des entreprises le 29 mai 2026, les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1. La dissolution volontaire de la société

2. La nomination de M. Joao Paulo OLIVEIRA AZEVEDO comme liquidateur de la société.

2026402103SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

LIQUIDATION DEFINITIF

SOCIETE «NOUR ABDELKAFI PMU»

SUARL au capital 3.000,000 DT

Siège social : Rue Lac Victoria Résidence «Lac 2001» Immeuble Tanit - Bloc C - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Matricule Fiscal : 1795373 C/A/M/000

En vertu du Procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mai 2026 enregistré à la Recette des Finances Le Lac le 02 Juin 2026 sous le n°26704365 quittance n°54901 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 08 Juin 2026, il a été décidé la dissolution définitive de la société et donner quitus au liquidateur Sous peine de forclusion.

2026402128SRUB2

LIQUIDATION DEFINITIVE

SOCIETE «SOUDA CONSULTING»

SUARL - Non Résidente

Au capital 1.200,000 DT

Siège Social : Rue Lac Victoria Résidence «Lac 2001» Immeuble Tanit - Bloc C - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Matricule Fiscal : 1684051 V/A/M/000

En vertu du Procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire

du 23 Mai 2026 enregistré à la Recette des Finances Le Lac le 02 Juin 2026 sous le n° 26704366 quittance n°54902 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 08 Juin 2026, il a été décidé la dissolution définitive de la société et donner quitus au liquidateur Sous peine de forclusion.

2026402129SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte authentique daté du 25/03/2026, rédigé avec le témoignage des deux notaires, Mme Khadija Al-Maziti et son accompagnateur, enregistré auprès du Bureau des Finances de Bizerte le 31/03/2026 sous le numéro de reçu 027354, M. Lotfi Ben Mohamed El-Hadi Al-Saadi, demeurant rue El-Hares n°7 à Bizerte, a fait don à Mme Jaowhere Bent Lotfi Al-Saadi, dont la résidence se trouve dans le quartier Hassan Al-Nouri à Bizerte, du bien commercial utilisé comme café de première classe appelé «Café Bizerte», situé à la rue de Tunis cité Environnement à Jarzouna, Bizerte.

Toute personne souhaitant formuler une objection doit envoyer une notification écrite avec preuve de réception au donataire à l'adresse mentionnée ci-dessus, dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal «Alchourouk» en date du 06 juin 2026.

2026R01847FCCC2

Donation du Fonds de Commerce

En vertu d'un acte de donation du Fonds de commerce daté le 28/05/2026 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date de 02/06/2026 sous quittance n°M047361, Mrs / Salma Abderrahmane et Riadh Chaaben et Samia Chaaben et Sofien Chaaben et Salwa Chaaben et Slim Chaaben ont donné à Sami Ben Youssef Chaaben la Totalité du Fonds de Commerce constitué d'un «Local de vente des Produits Alimentaires et une Librairie» situé à Jradou Zriba Hammem Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matérielles et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'adresse du F.C dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien le 10/06/2026.

2026R01849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Houmt Souk Djerba le 11/05/2026, sous le numéro d'enregistrement 26203038, reçu n°M057379, Monsieur Mohamed Dhia Zarraa, titulaire de la carte d'identité nationale n°13418134, a vendu à Madame Nesrine Anane, titulaire de la carte d'identité nationale n°09122290, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à la rue Béchir Saoud, Taourit, Houmt Souk Djerba, dans l'immeuble de feu Ezzedine Anane, et destiné à l'activité de vente de prêt-à-porter.

Les oppositions seront reçues dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, à l'adresse suivante : 6, rue Béchir Saoud, Taourit, Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié aux journaux «le Temps et Assabah» le 20/05/2026.

2026R01852FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par Maître Ines Ben Mahmoud et Hanen Chargui daté le 07/05/2026 enregistré à la recette des finances de Béja le 13/05/2026 sous le n°M029913, Mme Basma Bent Hsouna Ben Mohamed Louati donne à Mr Mohamed Ben Anis Ben Mokhtar Medini, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exercice de l'activité de commerce de vêtements et de prêt-à-porter, et exploité dans le local situé à la rue Hannibal, Béja Nord, Béja.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 11/06/2026.

2026R01857FCCC2

Acte de Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par notaire Tarkhani Mohamed et son assesseur maître Abidi Hamadi sous n°124 journal N°103 enregistré à la recette des finances Bousalem le 27/12/2025 sous Numéro de quittance N° M069817 monsieur najib ben houssine khelifi titulaire de la cin 03155324 a donné à sa mère madame habiba bent lamine beldi titulaire de la cin 02503875 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de produits scolaires bureautiques sis à rue khereddine bousalem.

Toutes les oppositions doivent être faite entre les mains du bénéficiaire de cette donation à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de 20 jours à compter de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 02/06/2026.

2026R01858FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par Maître Donia Hamraoui et Zouhair Hedhli daté le 28/05/2026 enregistré à la recette des finances de Sidi Hcine sous le n°M064838 Mme Kahia Bent Dliga donne à son fils Kaïs Naït Arbi et à sa fille Madame Lobna Naït Arbi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité entant que Buvette "L'escale" 1 sis 03, avenue du 2 Mars, Résidence Malika, Immeuble A, 2010.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 11/06/2026.

2026R01859FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un bien commercial reconnu par signature avec la commune de Gafsa le 28/04/2026 et inscrit au registre financier de Gafsa, numéro de récépissé M029396 et numéro 26204846 du 01/06/2026. La Sté opticgafsa avec RNE B127852001 signé par le gérant de la société Mr Slim Tarouch a vendu à Mme Nour chokri, titulaire de CIN N° 09962659, l'ensemble des actifs commerciaux du magasin n°186 situé à la rue Mohamed khadouma à Gafsa.

En effet, il a été publié dans le journal Al-Shourouk le 6/06/2026, et toute personne qui en a le but doit contacter le siège de l'actif commercial indiqué ci dessus dans un délai de vingt jours.

2026R01868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte S S P daté le 04/06/2026 enregistré à la recette des finances de Ezzahra le 05/06/2026 quittance n°M032653 Enregistrement n°26201198 LA STE HIPPIE Tex a vendu la totalité du fonds de

commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à l'avenue 02 mars n°146 Ezzahra 2034, exploité en tant que local d'impression L'enregistrement figure au Registre national des entreprises sous le numéro 1769825L à Mr Mohamed Habib ben Omrane.

Les oppositions s'il y'a lieu, seront reçues dans les formes légales à la Rue 02 Mars 146 Ezzahra 2034 et ce dans les délais de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 13/06/2026.

2026R01882FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte de vente d'un fonds de commerce rédiger par maître Hammdan Ghaileb en date du 09/06/2026, enregistré à la recette des finances BOUMHEL sous N°26201709 Quittance N°M037254, Société HRIZ FAST FOOD, Matricule Fiscal N°1801315G représenté par son gérant Monsieur Akram Ben Monji Ben Hriz, titulaire de la CIN N°11370769, a vendu et cédé à Monsieur LOTFI Ben Hariz titulaire de la CIN N°01543206 un fonds de commerce d'un local destiné, la totalité du fonds de commerce destiné à FAST FOOD ET PIZARIA ET RESTAURATION, sise à C03 R CHAUSSE COMPLEX IMMOBILIERE RESIDENCE CARREE D'OR BOUMHEL ELBASSATINE BEN AROUS, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 12/06/2026.

2026R01883FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 18/03/2026 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 29/05/2026 enregistrement

n°26201420 quittance n°027923, établissement Riadh Charfeddine, ayant son siège à l'avenue 14 janvier Sousse, en son nom Monsieur Saifeddine Chebil Mahjoub contrôleur du programme de sauvetage chargé du suivi d'exécution de jugement de redressement judiciaire dans le cadre de l'affaire n°5600 du 10/01/2022, en vertu de décision rendue le 02/10/2025 par la chambre commerciale statuant en chambre du conseil du tribunal de première instance de Sousse, élisant son domicile au 13 rue Léopold Senghor Sousse, a vendu et cédé sous toutes les garanties de fait et de droit à société «select service» en la personne de son représentant légal» Sarl, matricule fiscal n°15488665, ayant son siège à avenue 14 janvier Zaouiet Sousse 4081 Sousse Erriadh, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café touristique et salon de thé de première catégorie dénommé «café mozart» sis à l'avenue 14 janvier 2014 route touristique Sousse, moyennant un prix de Six Cent Mille Dinars (600.000.000DT).

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Monsieur Saifeddine Chebil Mahjoub contrôleur du programme de sauvetage chargé du suivi de d'exécution de jugement de redressement judiciaire et c'est à l'adresse de son bureau ci-dessus désignée dans un délai n'excédant pas les 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le même avis a été publié aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» le 10 juin 2026.

2026S00814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20 mai 2026 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 3 juin 2026 sous le n°26201859, quittance n°M002248, la société BRICO D'ART en la personne de son représentant légal, Sarl, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant

unique n°1560179B, ayant son siège social à oued laarouk, route de Tunis, Akouda a vendu à M. Habib Boubaker, restaurateur, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1392888M, demeurant à rue Mokhtar Kalboussi, cité Al Isdihar, Akouda, titulaire de la CIN n°02991402 délivrée à Tunis le 23 décembre 2023 la totalité du fonds de commerce destiné au commerce en gros de quincaillerie, sis à oued laarouk, route de Tunis, Akouda avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu sis au restaurant «Mechaoui Raouf», oued laarouk, route de Tunis, Akouda et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" paru le 10 juin 2026.

2026S00815FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 05/06/2026 et enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 08/06/2026 sous le n°26204235 quittance n°M068204 Madame Hanen ben brahim ben salah DARRAHI (CIN 08128316) a vendu à Mr Ala eddine ben hedi ben Ali Ghouzouani (CIN n°07465996) tout le fonds de commerce destiné pour la vente des journaux et du tabac sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble situé à Cité Jamil EL Menzah 6 et ayant son accès du coté du parking.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur dont l'adresse du local du fonds de commerce sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble situé à Cité Jamil EL Menzah 6 dans un délai de 20 jours à compter de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 12/6/2026.

2026S00819FCCCC

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Awatef Sarraj en date du 06/06/2026 et enregistré à la recette des Finances de Zeramdine le 09/06/2026 sous quittance n°M010971, Mr Ahmed ben Mohamed Amer CHAOUCH titulaire de la C.I.N. n°06857865 a conclu une donation au profit de sa maman Siham bent Abdeslam MARZOUK titulaire de la C.I.N n°04025162 concernant la totalité du fonds de commerce "MAMA CHAMI" exploité au local de madame Monjia bent Mahmoud Zghidi sis à cité R6 près Faculté Dentaire 5000 Monastir immatriculé au registre National des Entreprises (RNE) sous le n°0994659Q. Le fonds commerce sus indiqué est composé: - Premièrement des éléments incorporel : la clientèle, l'achalandage, le droit au bail et le nom commerciale. Deuxièmement des éléments corporels : le matériel et le mobilier. Les oppositions doivent être faites à l'adresse de fonds de commerce sus indiqué dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 12/6/2026.

2026S00822FCCCC

Donation d'un fonds de commerce

Suivant Contrat de donation d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 16/03/2026 sous quittance n°M019643, Monsieur Aymen ben Slah Abed titulaire de la CIN N°06820131 matricule fiscal 1387427B donne à Madame Ghoulama Bt Abdelhamid Nguir titulaire de la CIN n°04047820 le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise à l'Avenue Hadj Ali Soua 5070 ksar hellal destiné pour L'activité de Fast-Food.

Les oppositions auront lieu chez le donneur à l'adresse de fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 17/04/2026.

2026S00824FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk Sfax le 25/05/2026, Quittance n°M029380, Enregistrement n°26201011, Mohamed Damak titulaire de la CIN n°11095962 demeurant à la rue des martyrs impasse Elatlas, a vendu à Olfa Bent Abdelkerim Ghorbel demeurant à la route Manzel Chaker km 2.5 Zenka Jedida Sfax, la totalité du fonds de commerce affecté à tous commerces exploité au magasin sis à la route Manzel Chaker Merkez Kassas Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat à la cour de cassation, sis au 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 05/06/2026.

2026X00869FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat daté du 02/06/2026 qui a été enregistré à l'administration des finances chihia Sfax le 05/06/2026 sous le N°M035322.

Mr Mohamed Yassine frikha CIN N°11109733 a vendu à Mme Wiem Yanguï CIN N°08769878 tout son fonds de commerce consistant en un local de vente de fruit sec qui se trouve route ténior - km6 avenue Habib ayedi chihia Sfax.

Pour toute réclamation consulter l'acheteur sis à l'adresse ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 9/06/2026.

2026X00871FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 21/05/2026 et enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 04/06/2026 sous le N° de Quittance n°M045019 enregistrement n°26201885.

Kahled Mallek, N° C.I.N 01125560, a vendu à Mohamed Mallek N° C.I.N 11107867 et Abdelkader Mallek, N° C.I.N 11184529 la totalité d'un fonds de commerce à parts égales, sis à la route de Tunis km09 Merkez Essedra Sfax, destiné pour la vente de volailles et œufs.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce. Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk le 11/06/2026.

2026X00876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Tataouine, le 01.06.2026, Quittance N°M047037, sous le N°26202582, Mr Ounis DHOKAR, titulaire de la carte d'identité nationale N°06503653, demeurant à ROGBA Tataouine, a vendu à Mr Mohamed Abdel basset kadi, titulaire de la carte d'identité nationale N°06565708, demeurant à El feresh Ghomrassen la totalité du fonds de commerce sous le nom pizzeria JOUHAYNA sise à l'avenue Habib Bourguiba Tataouine.

Les oppositions sont recevables dans les vingt jours, à compter de la date de cet avis, au local objet du dit acte de vente.

Annonce publiée au journal "La Presse" du 10/6/2026.

2026402075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29 mai 2026, enregistré à la Recette des Finances de Rue d'Autriche le 29/05/2026 sous le n°24202138 Quittance n°M043809, Monsieur Habib Ben Fathi Ben Habib Larnaout,

a vendu à Madame Chaima Bent Ezzeddine Ben Hattab Mrad, la totalité du fonds de commerce sis au Local n°3, Rue Sfax Beb Khadhra Tunis 1002 exploité dans l'activité d'une cafétéria.

Le prix de vente a été consigné entre les mains du Vendeur M. Habib LARNAOUT. Les oppositions seront recevables dans les vingt(20) jours à compter de l'insertion de la présente annonce au JORT, auprès de l'acquéreur Madame Chaima MRAD ou son représentant légal à l'adresse du Local n°03 sis à la Rue Sfax Beb Khadhra Tunis 1002.

Cette annonce a été publiée aux journaux «la presse» et «الصحافة» en date du 04/06/2026.

2026402077FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par Maître LAHBIB AOUADI, avocat au Kef, RUE AHSEN BARBOUCHE LE KEF, signé le 21 Mai 2026 et enregistré auprès de la recette des finances de Sakiet Sidi Youssef le 25/05/2025 quittance N°M06070 Madame TOUNES BEN MOHAMED TAHAR CHOUIKIA vend au SIEUR NIDHAL BEN MOKHTAR BEN KHALIL la totalité du fonds de commerce exploité dans la fabrication et la vente de pâtisserie traditionnelle "MEKARIK" dans le local situé à la RUE MONGI SLIM à SAKIET SIDI YOUSSEF, inscrit au registre national des institutions sous le numéro 1450868 J. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T à l'adresse du fonds.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 9/6/2026.

2026402081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré le 08/06/2026 à la recette des finances rue Ghandi sous le n°26202858 quittance n°M041826, Mr Chedhly Ben Mohamed Ben Haj Ali Ettounssi CIN n°00217135 a vendu un fonds de

commerce Exploité pour exercer l'activité de tout type de commerce et exploité pour l'activité de restaurant de fast-food, avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à : rue Saïd Abou Baker n°29 Tunis à Mme Sihem Bent Mohamed Melki Ep. Abdelkarim Ammar titulaire de la CIN n°05171918.

Les oppositions doivent parvenir auprès de l'acheteur à l'adresse 20 avenue Farhat Hached Tunis dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien le 10 juin 2026.

2026402085FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé par les deux parties et enregistré à la Recette des Finances d'Ariana le 05/06/2026 sous le n°2620330, quittance n° M064951, Monsieur Khamis Ben El Hadi Maghraoui, personne physique, M.F n°1717197N, a vendu à Madame Yasmine Bent Othman Raies l'intégralité du fonds de commerce destiné à la vente de fruits secs, exploité dans le local loué sis à l'Avenue de l'Indépendance, Ariana, ouvrant sur Borj El Baccouche, Ariana.

Les oppositions seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse susmentionnée.

Le présent avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» en date du 11/6/2026.

2026402090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite un contrat traité par l'avocate Ines Elleuch enregistré à la recette des finances Raouad daté le 22-05-2026 quittance n°M067245 enregistrement n°26202597 Mr khoubaib Boukhari a vendu à Mr Oussama Mehrez tout le fonds de

commerce ayant pour activité vente «les fruits secs» situé à Borj khsous 2056 Ariana.

Les oppositions sont acceptés au bureau de Maître Ines Elleuch sis à espace Tunis bloc B 3ème étage bureau 3-4 Montplaisir Tunis. Cette publication est publiée au journal ESSABAH le 10/06/2026.

2026402099FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 21/04/2026 enregistré à la recette des finances de Bardo quittance n°M039878 enregistrement n°2620211, Amar mehdaoui a vendu à hanen hkiri la totalité du fonds de commerce qui a pour objet «Tout commerce» situé au local Rue de la République n°1, Bardo 2000, Tunisie.

Les oppositions devront être notifiées à l'acheteur à l'adresse du fonds pendant les 20 jours suivants la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 11/6/2026.

2026402102FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances de Nelson Mandela le 3 juin 2026, sous le numéro d'enregistrement 26202535 et le reçu n°34975, Monsieur Skander Ben Abdelatif Dimmassi a vendu à Madame Taqwa Bint Hamida Hattab l'intégralité du fonds de commerce destiné à l'activité de «restauration légère» sis au n°12, Rue de Palestine, Gouvernorat de Tunis, avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Toute opposition sera irrecevable après l'expiration du délai susmentionné.

Cette publication a été publiée dans le journal La Presse le 12 Juin 2026.

2026402111FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé légalisé à la municipalité El Kram le 05/06/2026 et enregistré à la recette des finances Cité El Mahrajène le 08/06/2026 sous le n°26202788 quittance n°M032019, Mme Soukeina BEN NEJI Epouse Ben KHEDER, inscrite au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0060649W, a vendu à Monsieur Slim AYED le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destinés à l'activité de pharmacie sous le nom "Pharmacie BEN NEJI" sis à la route de l'Ariana, immeuble Saadi, Menzah 4, Tunis.

Le prix de vente a été consigné entre les mains de l'acquéreur élisant domicilié au 67, Avenue Jugurtha Mutuelleville Tunis.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son adresse sise au 07, Avenue Jugurtha Mutuelleville - Tunis dans un délai de 20 jours de la date de sa publication au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal quotidien Echourouk le 11 juin 2026.

2026402122FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances HABIB THAMEUR le 04/06/2026 quittance n°M030167 n° d'enregistrement 26201514. La société BONSAI a cédé tout le Fonds de commerce; son activité vente TEXTILE EN GROS qui se situe au 15 rue SOUK AHRAS TUNIS; à la société YAHIA TEXTILE.

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce.

Cet avis est paru aux journaux Achourouk et le Quotidien le 11/06/2026.

2026402123FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances de Rawed le 22/05/2026 quittance n°M067013 sous n°26202584 (annonce du 09/06/2026 au journal echourouk n°ip226/5130) monsieur Moufid Masoudi a vendu à monsieur Nabil Jamai le fonds de commerce exploité pour la vente des fast- Food et pizzeria cité au rez-de-chaussée de complexe omrane 1 cité algazalla Rawed Ariana. Les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dès la parution au JORT à l'adresse de maître Dbara Mohamed sis au 43 avenue Habib Thameur Ariana.

2026402125FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Fakher Belghith

Avocat à la cour de cassation

17, Rue de Marseille Tunis

Tél : 71.354.080

Fax : 71.343.356

Par acte sous seing privé rédigé par Maître FAKHER BELGHITH Avocat à la cour de cassation daté le 22/05/2026 enregistré à la recette des finances avenue Taib Mhiri le 04/06/2026 quittance n°M060369, enregistrement 26203275, la Sté INSPIRATION BEAUTE "SIB" SARL, identifiant unique R 1815803, représentée par son gérant Monsieur MOHAMED BEN FEHRI CHABAANE c.i.n n°06456530, a cédé à la Sté Patty Junkie Smached Burger, identifiant unique 1901202E, représentée par son gérant Monsieur AHMED FAKHFEKH, le fonds de commerce exploité au local commercial sis à la résidence BEYA, lotissement route Hammamet Nabeul «MREZGA» Nabeul, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication ou JORT à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" paru le 11/6/2026.

2026402131FCCC2

Location gérance libre

Location du fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la Recette des finances de Houmt Souk Djerba le 25/05/2026 sous le numéro de quittance M063677, Monsieur Karim Haji, titulaire de la carte d'identité nationale n°05735097, a loué à titre de gérance libre à Monsieur Hamza Oueslati, titulaire de la carte d'identité nationale n°09020235, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la place Mokhtar Attia, Houmt Souk Djerba, destiné à l'activité de fast-food et de buvette.

Les oppositions seront reçues dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication au Journal Officiel, au local loué sis à la place Mokhtar Attia, Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié aux journaux «le Temps et Assabah» le 04/06/2026.

2026R01851FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances Lac Tunis le 22/05/2026 enregistrement n°26304251 quittance n°M053030 Mme Wafa Bent Belhssen a loué à Mr Rami Ben Taher Elouedi la totalité du fonds de commerce sis 03 Rez de chaussé Immeuble les Rosiers jardin du lac 1053 Tunis avec tous ses éléments matériels et immatériels pour une activité commerce tous produits alimentaires générale pour détail.

Cette annonce publiée aux journaux Echourouk et Quotidien le 13/6/2026.

2026R01880FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/04/2026 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 03/06/2026 sous le numéro 26303660 quittance N°74583 Madame Yosra Troudi a donné en location gérance libre à La Société RAYEN ET SAFOUANE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, dont le Matricule Fiscal 1986452M, tout le fonds de commerce exploité au local sis à l'Avenue Charles de Gaulles Bhar Lazreg La Marsa Ouest d'une superficie de 120 m² pour deux années renouvelables à compter du 15/04/2026.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce précité.

Cette annonce est publiée aux journaux ECHOUROUK et le QUOTIDIEN du 16/06/2026.

2026R01881FCCC3

Avis

Par acte sous seing privé en date du 29/4/2026 enregistré au RF rue d'Autriche le 06/5/2026 sous le N° 26301791 quittance n°037855.

Monsieur Farid Ben Khalifa, CIN n°00036329 du 30/10/2010 sis au 18 avenue BARCELONE Mourouj 4 donne en location «gérance libre» le fonds de commerce «Ferrailleur» sis à l'Avenue Bechir Safar N°21 et rue du Nabeul Beb Elkhadra Tunis à Madame Karima Ielassi CIN n° : 04784184 du 11/6/2024 MF : 1983648K sis à la Rue SAIADA cité Taieb Mhiri Radés pour une période de 2 années à compter du 01/05/2026.

Le présent avis a paru au quotidien - Echourouk du 07-06-2026.

2026402080FCCC3

Location gérance libre

En vertu d'un acte sous signé privé, enregistré à la recette des finances ELMANAR le 08 JUIN 2026 quittance

n°M047874 sous le n°26301817, Mr Riadh ben chedli ben Ali ESSID a loué la totalité du fonds de commerce sis au 39, rue 6691 cité ibn khaldoun TUNIS, à la société Nichline Parfum, son gérant Mr Mohammed ben Rachid ZEKRI.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains des locataires à l'adresse du fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «La Presse» et «ESSAHAF» du 11 juin 2026.

2026402086FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location gérance, enregistré à la recette des finances les berges du lac le 03/04/2025 sous le n°M040721 reçu n°25302634 Mr Mohamed ben Abdelkader Besbes Domicilié au 07 rue 7108 impasse n°1 El Manar 3 Tunis loue à la Sté «LIFE STYLE», domicilié à la rue Othmen Tlili immeuble gueriani appt n°1 el Ouina - 2045 - Tunis le local commercial comme location gérance.

Tout le fonds de commerce exploité (comme local commercial) au local Immeuble Besbes rue lac huron passage lac argentino.

Cette annonce au JORT parue au journal le Quotidien du 09 juin 2026 (IP5128/226).

2026402098FCCC3

Location d'une Gérance Libre

Suivant acte SSP en date du 12/01/2026 enregistré à la recette des finances TUNIS le 23/02/2026 sous Quittance N°26774 Mr Yosri Chihi CIN N°05452157 a loué à Mr Mohamed Ali Inoubli CIN N°05469159, le fonds de commerce Gérance Libre sis au 24 Rue Mohamed kassar, La Marsa à usage de tout commerce d'un montant de trois cent Dinars (300 DT) par mois, avec tous les éléments corporels et

incorporels pour une durée de deux ans à partir de 01/01/2026 au 31/12/2027. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'Avocat Hassen Channoufi son bureau sis au 19 Rue de Marseille, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette annonce. Publier au journal CHOUROUK le 03/06/2026.

2026402118FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 16/05/2026 et enregistré à la recette des finances Djerba le 02/06/2026 sous numéro 26302531, quittance n°M052881 Madame Imen Guedidi titulaire de la carte d'identité nationale n°08612280 a loué à la «Société WISE PAY» dont le siège social est établi à Rue Mokhtar Atia Houmt Souk Djerba 4179 immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro C2079562024 représentée par Madame Imen Guedidi titulaire de la carte d'identité nationale n°08612280, la totalité du fonds de commerce qui exploité dans le local d'une superficie est d'environ 20 m² situé à l'immeuble Tagrouit, à El May, Midoun, Djerba, au niveau de la route reliant Houmt Souk Zarzis, pour une période de cinq ans renouvelables à partir du 01/05/2026 jusqu'au 30/04/2031.

2026402120FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association La justice est le fondement de l'urbanisation.

Adresse : Rue de l'Aéroport Dar Fadhal La Soukra Ariana.

Les objectifs :

- 1- Renforcer la participation civile et la responsabilité sociétale chez le citoyen.
- 2- Encourager la participation active des citoyens à la vie publique.
- 3- Œuvrer pour instaurer un partenariat actif entre les différentes composantes de la société civile.
- 4- Soutenir les efforts de l'état dans la diffusion de la culture du travail dans la transparence.

Les membres :

- 1- Mohamed Habib Dechraoui : Président
 - 2- Fethi Ouni : Secrétaire général
 - 3- Haider Dechraoui : Trésorier.
- 2026402100APSF1

Homologation de résolutions

Avis d'adoption du Statut

Type du Groupement de Développement Agricole et de la pêche

Pour le Groupement de développement agricole et de la pêche pour l'irrigation Gruit 4 le procès-verbal de réunion de l'assemblée pour la nomination du corps temporaire du Groupement de Développement Agricole et de la pêche Gruit 4 le 12-05-2026 au local de la délégation d'Enfidha; enregistré à la recette des finances d'Enfidha sous le numéro 6766520 selon le reçu numéro M035543 Et a été adopté le statut type de groupement de développement agricole et de la pêche objet du décret N°1819 de l'année 1999 en date du 23 Août 1999 et ce conformément à la loi N°24 de l'année 2004 en date du 15 mars 2004 révisant et complétant la Loi N°43 de l'année 1999 en date du 10 mai 1999 régissant les groupements de développement agricole et de la pêche, et conformément au procès-verbal de cette assemblée le nouveau

GDA s'appelle Groupement développement agricole et de la pêche Gruit 4, et il été nommé :

Monsieur Mohsen Aich : Président

Monsieur Abdel Hamide Aich : Trésorier

Monsieur Taher Aich : Membre.

2026S00821APSF2

Association Sportive «Ettamouz Sport»

Sidi Bouzid

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée en date du 04/05/2026, enregistré à la Recette des Finances de Sidi Bouzid le 11 mai 2026 sous le numéro 26705390 (Quittance n°M049736), il a été décidé de modifier la dénomination de l'association :

L'appellation «Association Sportive «Ettamouz Sport» Sidi Bouzid» est désormais remplacée par :

«Association Etoile Sportive de Sidi Bouzid».

2026X00875APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence

«SKY GARDENS»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 10 février 2026, enregistré à la recette des finances La Goulette sous le numéro 26701597, quittance n°20989 du 20/02/2026. Le syndic des copropriétaires de la résidence SKY GARDENS sise aux Jardins de Carthage, La Marsa 1090 a été élu le bureau suivant :

Présidente du syndic : Mme Haifa Sebri

Trésorière : Mme Rafika Karoui

Secrétaire générale : Mme Boutheina Bibeni.

2026402091APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires

De la résidence «Monaco»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale Elective du

syndicat des copropriétaires du 28 Mars 2026 constaté par l'huissier notaire Mr Ibrahim Barkaoui, enregistré à la recette des finances Sidi Hssin Tunis sous le numéro 26000321, quittance n°M046829 du 16/04/2026. Le syndic des copropriétaires de la résidence Monaco sise à rue 11 Janvier Sidi Daoued la Marsa a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Mohamed Zine Chlaifa

Trésorière : Mme Chaima Nahdi gérante la société Syndic Plus

Membres : Mr Skander El Ghoul et Mr Ouadhah Bahri.

2026402092APSF2

Renouvellement du Bureau de Syndicat

Le Syndicat de La Résidence «Zéphyr Du Lac», sise au 24 Avenue Hasdrubal, Jardins de Carthage, CP 1090, annonce que selon le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26/01/2025 enregistré à la recette des finances La Goulette le 25/03/2025 sous le N°25702540, Quittance N°38786 dont une copie conforme a été déposée à la Direction de l'Hygiène de la Municipalité du Kram, il a été constitué un nouveau bureau de Syndicat composé par les membres suivants :

- Halim M'kaissi : Président

- Hichem Kacem : Trésorier

- Boutheina Bibani : Membre

- Ali Chabbouh : Membre.

2026402109APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

MAITRE BARKAOUI YASSINE

Avocat auprès de cassation

**AVENUE HABIB BOURGUIBA
KASSERINE**

TEL : 98.453.134

L'adjudication aura lieu le Lundi 13/07/2026 à partir de (9h) du matin à la chambre des ventes immobilières près le tribunal de Première instance de Kasserine.

1/ PARTIE POURSUIVANTE : Bettaibi Sahbi Ben hédi, demeurant à la cité nouvelle, Kasserine.

2/ PARTIE SAISIE : Héritiers BETTAIBI HEDI BEN ABDALLAH : Bettaibi Wardi - Bettaibi Mbarka - Bettaibi noureddine - Bettaibi Neji - Bettaibi Mounir - Bettaibi Mohamed Ali - Bettaibi Saida, demeurant à Meziraa - dachret Ewled khelifa - Fousana - Kasserine

3/ AVOCAT POURSUIVANT : Maître Barkaoui Yassin avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

4/ IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE
OBJET DE SAISIE :

0.8571 Partie commune du registre foncier numéro 34928 Kasserine au nom de «chadia» d'une totalité de 3 parties et une superficie totale de 70.282 mm propriété agricole située à la région de «Wled Mahfoudh - Foussana - Kasserine.

5/ MISE A PRIX : le prix d'ouverture est fixé à quatre vingt et un Mille et neuf Cent soixante seize dinars et quarante sept Millimes (81.976.047 dinars).

6/ Condition de visite : Toute personne intéressée par l'achat pourra visiter la propriété à vendre toute les journées de la semaine de 8h du matin à 18h du soir.

Pour plus de renseignement veuillez contacter le tribunal de première instance de Kasserine où il est déposé le cahier des charges, et aussi au bureau de l'avocat poursuivant.

6/ Observation : La participation aux enchères doit être faite par un avocat et après avoir consigner le 1/3 du montant de la mise à prix de l'adjudication.

2026R01853VEPA1

Vente aux enchères publiques

MAITRE BARKAOUI YASSINE

Avocat auprès de la cassation

**AVENUE HABIB BOURGUIBA
KASSERINE**

TEL : 98.453.134

L'adjudication aura lieu le Lundi 13/07/2026 à partir de (9h) du matin à la chambre des ventes immobilières près le tribunal de Première instance de Kasserine.

1/ PARTIE POURSUIVANTE : Le représentant judiciaire de l'office des terres domaniales Agro - combinat El khadra sis à la route de Sfax sbeitla Kasserine.

2/ PARTIE SAISIE : Badreddine Ben Hassan Omri demeurant à Mazreg Echames Sbeitla - Kasserine

3/ AVOCAT POURSUIVANT : Maître Barkaoui Yassin avocat de la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

4/ IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE
OBJET DE SAISIE :

14 Parties communes du registre foncier numéro 33656 Kasserine au nom de «naziha» d'une superficie de 13355.3 mm d'une superficie totale de 38158 mm situé à la région d' «El wassaia Délégation de sbeitla - Kasserine.

5/ MISE A PRIX : le prix d'ouverture est fixé à cent vingt sept mille neuf cent et un dinars cinq cent cinquante millimes (127.901.550) ajoutant les frais et honoraires des taxes.

6/ Condition de visite : Toute personne intéressée par l'achat pourra visiter la propriété à vendre toutes les journées de la semaine de 8h du matin à 18h du soir.

Pour plus de renseignement veuillez contacter le tribunal de première instance de Kasserine où il est déposé le cahier des charges, et aussi au bureau de l'avocat poursuivant.

6/ Observation : La participation aux enchères doit être faite par un avocat et après avoir consigner le 1/3 du montant de la mise à prix de l'adjudication.

2026R01854VEPA1

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Moez Zgued

Avocat à la Cour de Cassation

Avenue Habib Thameur Nabeul - Center (Nabeul)

1) Créancier : Société «Miamys S.A.R.L.» représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée située dans la zone industrielle Korba, son identifiant unique 1127324Z, et qui choisie son domicile élu au cabinet de Maître Moez ZGUED, avocat à la Cour de Cassation, Avenue Habib Thameur, Nabeul-Center, Nabeul.

II) Débiteur saisi : Hichem Ben Hédi Ben Hssine HAMMAMI (C.I.N n°01833996), a eu un magasin de volailles, domicilié rue Abou Kacem Echebbi MENZEL TMIME.

III) Avocat poursuivant : Maître Moez ZGUED, Avocat à la Cour de Cassation, Avenue Habib Thameur, Nabeul - Center Nabeul, MF 1020308/M.

IV) Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dit «ESSAYDA» objet du titre foncier n°640706 Nabeul, d'une superficie totale (32a87ça), constituée de parcelle n°1 du plan de lotissement du titre foncier n°525128 Nabeul, s'agit d'un terrain agricole situé à Skalba MENZEL TMIME, comprenant trois bâtiments indépendants destinés à l'élevage de volailles actuellement en exploitation, un immeuble d'habitation actuellement habité. Une partie de terrain est plantée d'arbres fruitiers en pleine maturité notamment Awina, Boussaa, Tomsson, Arenj, Randa et Jasmin. Aussi on y trouve d'autre arbres fruitiers sur les cotés est et sud notamment Kawares, Arenj, des poiriers, des abricotiers et des amandiers, outre un figuier et une Vigne. La propriété est entourée sur trois cotés d'un mur d'environ deux mètres hauteur et ouvre sur le quatrième coté sur une propriété commune et comprend également un puit sans eaux. La propriété appartient au débiteur Hichem HAMMAMI.

V) Mise à prix : Commis par le rapport d'expertise daté du 18/03/2026 les experts Mohammed Ridha HAJ SALEM et Kamel MCHIRI ont fixés la mise à prix de l'immeuble saisi à huit cent trente trois mille dinars (833.000, d000) outre les frais des poursuites qui seront annoncées à l'audience.

VI) Lieu et date de l'Adjudication : Elle aura lieu à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul le Lundi treize Juillet deux mille vingt six (13/07/2026) à partir de neuf heures (9 H) du matin.

VII) Visite : Tous les jours.

Observations : Tout participant à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat, consigner le 1/3 au moins de la mise à prix et justifier d'une autorisation préalable délivrée par M. Le Gouverneur de Nabeul, s'il est de nationalité étrangère, pour prendre connaissance du cahier des charge, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au Tribunal du Première Instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et les heures ouvrables.

2026R01872VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immobilier saisi

1/ Demandeur de la saisie :

Monsieur Karim Ben Taher Bannour, chauffeur dans la société de transport du sahel, titulaire de la carte d'identité nationale n°05500157 délivrée à Tunis le 04/08/1995, domicilié au 13 rue Abdelhamid Souguir, Akouda, Sousse.

2/ Débiteur saisi :

La Société ABOUDA de promotion immobilière, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre national des entreprises sous le n° B27152322012, dont le siège social est situé à Hammem Sousse Gouvernorat de Sousse.

3/ Avocate poursuivante :

Maître Faten Kortas, avocate auprès de la cour d'appel, dont le cabinet est situé à l'Avenue de la République Sousse, identifiant unique n° H1177168.

4/ Bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier concerné est l'appartement n°A17, situé au 5ème étage de l'immeuble "Ranim", Rue Farhat Hached Hammem Sousse gouvernorat de Sousse, d'une superficie de 109 m², avec les quotes-parts correspondantes dans les parties communes, objet de titres fonciers suivants:

1/ Titre foncier n°177288 Sousse dénommé "Abouda 46" correspondant au lot n°54 du plan de lotissement, d'une superficie de 97 centiares, inscrit au registre foncier volume 04, n°8610 du 24/09/2018, avec une quote-part dans les parties communes de 2750/100.357 partie

2/ Titre foncier n°177306 Sousse dénommé "Abouda 17" correspondant au lot n°25 du plan de lotissement, d'une superficie de 12 m², inscrit au registre foncier sous le volume 4 n°8629 du 24/09/2018, avec une quote-part dans les parties communes de 247/14.182 parties.

L'appartement est limité à l'est rue Farhat Hached, à l'ouest propriété d'autrui de deux étages au Nord propriété d'autrui de deux étages, et au Sud rue Ammane.

L'appartement est de Haut standing, il se compose d'un hall d'entrée, d'un salon, de trois chambres, d'une cuisine, d'une salle de bain, de toilette et d'un couloir intérieur. Il bénéficie de tous les droits dans les parties communes de l'immeuble (escalier, ascenseur, couloirs) à l'exception de la place de parking située au rez-de-chaussée.

5/ Prix d'ouverture des enchères :

Le prix D'ouverture des enchères est fixé à trois cent cinq mille deux cent dinars (305.200.000 dt) auquel s'ajoutent les frais légaux.

6/ Date de l'adjudication et tribunal devant lequel elle aura lieu :

Les enchères auront lieu devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2 sis à Sahloul 4, le lundi treize juillet deux mille vingt six (13/07/2026), 9h du matin et suivante.

7/ Consultation du dossier et visite du bien :

Le cahier des charges peut être consulté au greffe de la Chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Sousse² et au bureau de l'avocate poursuivante, le bien peut être visité et inspecté pendant les jours ouvrables et les honoraires administratifs.

8/ Conditions de participation à l'enchère :

Toute personne souhaitant participer à l'enchère doit déposer une garantie équivalente à un tiers (1/3) du prix de départ par voie d'avocat conformément à la loi, sous forme d'un chèque certifié ou de garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation de monsieur le gouverneur.

2026S00818VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0000110 F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : 1/ Mohamed Ben Abdellatif El Kotti, débiteur principal, titulaire de la CIN n°06229840 demeurant au n°74 rue Abou Elkacem Chebbi, Sakit Ezzit, Sfax.

2/ Amen Bent Mohamed Abida épouse El Kotti, caution hypothécaire, titulaire de la CIN n°08883851, demeurant au n°1 rue El Jarid, Sakit Ezzit, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit des parts communes, soit 438 parts sur un total de 52357 parts du bien faisant l'objet du titre foncier n°133752 Sfax appelé «Moncef» et appartenant à Mme Amen Bent Mohamed Abida épouse

El Kotti, qui est représenté par une parcelle de terrain blanche d'une superficie de 438 m² située à El Qatifa Chaffar Sfax.

Mise à prix après déduction de 40% : Cinquante deux mille et cinq cent soixante dinars (52.560,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax, le Mercredi 08 Juillet 2026 (08/07/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2026X00872VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40 %

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social au n°2 avenue Qualité de Vie, Elkram 2015, Tunis.

Débiteur saisi : 1/Société HOME DESING STORE BELLAAJ, débitrice principale, société à responsabilité limitée, enregistré au registre national des entreprises sous le n° 1616751 N, demeurant à la route Gremda Km 3.5, Sfax ville 3032, Sfax.

2/ Fares Ben Mabrouk Bellaaj, caution hypothécaire, titulaire de la CIN n°11081774, demeurant à route Menzel Cheker Km 04, Wed Chaabouni, Sfax 3071.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°133115 Sfax dénommé «Ezzohour» qui est la propriété de Me «Fares Bellaaj» situé sur la route principale de la région Sidi Abid Sfax sud Sfax, d'une superficie totale de 1667 m² et qui représente un terrain blanc avec une façade de 50.78 mètres et trois façades situé à environ 2880 mètres de la route principale route de Gabès, à 1100 mètres du sanctuaire du saint vertueux Sidi Abid et à 1700 mètres de l'école préparatoire Ibn Rochd sur la droite de la route en direction de la cité El Habib. La propriété est bordée par la Qibla par la parcelle cadastrale n°86, à l'est par une entrée de 10 mètres de largeur, au sud par la route de Sidi Abid et à l'ouest par une entrée de 4 mètres environ de largeur.

Mise à prix après déduction de 40% : Quatre vingt dix mille dinars (90.000,000 D) sans les frais.

Date et Lieu de L'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmad Aloulou près de la CNSS Sfax, le Mercredi 01 Juillet 2026 (01/07/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2026X00873VEPA1

VENTE IMMOBILIERE

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Tuniso - Koweitienne, société anonyme, M.F : 000/M/A/12357S, représentée par son Directeur général dont le siège social est situé 10 Bis avenue Mohamed V Tunis, qui a élu domicile chez la société de recouvrement de créances B T K FINANCES (EL ESTIFA) MF 0514211Q sise à 11 rue Hedi Noura Tunis, Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961F/A/P/000.

Partie saisie en sa qualité de caution hypothécaire :

Zied Ben Mohsen Ben Ameer Ben Ayed, gérant d'une société, titulaire de la CIN 01293698, demeurant à la route Gremda km 2 jnen Ben ayed Sfax.

Propriété à vendre :

La propriété objet du titre foncier n°95316 «Salim» consistent en un terrain nu, constructible, clôturé du côté est uniquement, d'une superficie de mille dix-sept mètres carrés (1017 m²), sis à la Route de Gabès, km 3, Sfax.

Mise à prix :

Fixée à deux cent treize mille et cinq cent soixante dix dinars (213.570.000d) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi huit juillet deux mille vingt six (08/07/2026) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2026X00874VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim BOUASSIDA

Avocat à la Cour de Cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal n° : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Gabès et ce le Lundi treize Juillet deux mille vingt six (13/07/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

La créancière saisissante : Arabe Tunisien Bank (ATB) au nom de son représentant légal Société Anonyme, titulaire de matricule unique n° 0014161Q qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement ayant son siège social 133, Rue Moularès Megrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile légal élu pour cette affaire au bureau de son Avocat Maître Slim Bouassida Avocat à la Cour de Cassation sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax. Bureau n° 55 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim BOUASSIDA Avocat à la Cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n°441860RAP000.

Les débiteurs saisis qui sont : 1/ Monsieur Faiçal CAID en sa qualité de débiteur hypothécaire sa carte d'identité nationale n°03377521 non inscrit au RNE.

2/ Monsieur Najar CAID (en sa qualité de débiteur hypothécaire sa carte d'identité nationale n°003383064 non inscrit au RNE. 3/ Radhia fille d'Abdessalem Ben Ali Naceur épouse Najar CAID (en sa qualité occupante d'un immeuble hypothéqué) sa carte d'identité nationale n°05841008 non inscrite au RNE. 4/ Faten fille de Mustapha Ben Mohamed CHETAOUI épouse Faiçal CAID (en sa qualité d'occupante d'un immeuble hypothéqué sa carte d'identité nationale n°07253180 non inscrite au RNE qui sont tous domiciliés au 17 Rue Mohamed Cinq Ouedhref Gabès.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts communes hypothéquées en faveur du créancier saisissant et dont le nombre s'élève à 224/49,3223 parts de l'ensemble des parts revenant aux débiteurs principaux Faiçal et Najar CAID et ce à raison de 24,66115 parts de l'ensemble des parts possédées par chacun d'eux à l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°16827 Gabès dénommé "Mouloud" et qu'ils ont cédé aux deux dames sus-indiquées.

Radhia Naceur et Faten Chetaoui en vertu de deux actes de donation qui ont pris jouissance de l'ensemble des parts hypothéquées à raison de 24,66115 parts de l'intégralité des parts revenants à chacun d'eux sans procéder à l'assainissement de l'hypothèque qui les grève malgré la mise en demeure qui leur a été signifiée conformément à l'article 283 du Code des D.R.

L'immeuble est sis à la Cité Ennasr Ouedhref Délégation de Metouia Gouvernorat de Gabès au bord et à l'angle de 3 Rues, sa superficie est de 1169m² divisé en 3 parties, sa partie Nord comporte une construction qui se compose de 3 appartements et 02 garages revenant aux parties saisies Radhia Naceur et Faten Chetaoui réservés à la location.

Un local est loué à un médecin moyennant un loyer mensuel de 400 dinars et exploité comme Cabinet médical par ailleurs les deux autres sont loués moyennant un loyer de 250

dinars pour chaque local. La partie médiane comporte un logement moderne de type de villa revenant à Khalifa Berich.

Pour la partie Sud il s'agit d'un terrain nu revenant aux deux parties saisies couvrant une superficie de 306 m², l'ensemble de l'immeuble est limité au Sud par la voie publique d'une longueur de 4,37 m ou on trouve un angle cassé puis la limite se prolonge sur une longueur de 7,66 m à l'Est la propriété d'autrui d'une longueur de 37,98 m puis la limite se prolonge sur une longueur de 33,26m au Nord de la voie publique sur une longueur de 19,13 jusqu'à un angle cassé d'une longueur de 3,43 m. A l'Ouest une voie publique d'une longueur de 74,20m.

Mise à prix : La mise à prix revenant aux deux saisis et décrites ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire Soui El Fersi en vertu de l'ordonnance sur requête dans son rapport principal et complémentaire à cent vingt et un mille sept cent quarante neuf dinars 699 millimes (121.749,699d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Gabès où l'Etude de Maître Slim BOUASSIDA, Avocat à la Cour de Cassation sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2026X00881VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim BOUASSIDA

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu

5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal n° : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier

enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Gabès et ce le Lundi treize Juillet deux mille vingt six (13/07/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Banque El Baraka au nom de son représentant légal Société Anonyme, titulaire de matricule unique n°0031041F ayant son siège social à Tunis élisant son domicile se rapportant à cette affaire au bureau de son Avocat Maître Slim Bouassida Avocat à la Cour de Cassation sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax. Bureau n°55 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim BOUASSIDA Avocat à la Cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n°441860RAP000.

Le débiteur saisi : 1/ Monsieur Malek Ben Mohamed Ben Sellami HAJJEJ (en sa qualité de débiteur principal) employé à l'étranger, sa carte d'identité nationale n°05883389.

2/ La dame Khaoula Bent Jilani ALAYA (du fait que le propriétaire principal est soumis au régime de la communauté des biens matrimoniaux)

Sa carte d'identité nationale non connue, sa profession femme au foyer, domiciliée Avenue Habib Bourguiba n°95 Ghannouche.

Immeuble à vendre : L'intégralité des parts communes qui s'élèvent à 4647 parts de l'ensemble de la division totale des parts dont le nombre s'élève à 5447 parts revenant au premier saisi dans l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°14981- Gabès dénommé Ghannouche à remarquer que le propriétaire est soumis au régime de la communauté des biens matrimoniaux entre époux il est marié avec la dame Khaoula fille de Jilani Alaya. Pour l'immeuble il s'agit d'une parcelle de terrain destinée à la construction elle comporte un espace aménagé pour les jeux d'enfants, sa couverture est en plastique épais elle ne comporte pas de construction.

D'autre part une partie a été intégrée à la parcelle voisine du côté Sud n°746 objet du titre foncier n°12697 Gabès.

Il a été édifié sur la partie Est un café et un restaurant aux deux étages avec une terrasse. A la partie ouest on trouve une terrasse dépendante du café et du restaurant à la parcelle n°746 objet du titre foncier n°12697 Gabès, à l'Est on trouve une Route goudronnée à Corniche Ghannouch sa longueur est de 49,16 m au Nord 25,11 m avec une déviation partielle d'une longueur de 96,40 m et du côté Ouest 40,67 mètres. Sa superficie est de 5447 m² y comprises les parts occupées et qui ont été intégrées dans le café et le restaurant couvrant une superficie de 1189,08 m² et la superficie qui a été exploitée de la voie publique lorsqu'elle a été goudronnée ayant une superficie de 1221,62 m².

Mise à prix : La mise à prix des parts communes appartenant au saisi et décrites ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire Monsieur Soui El Fesi en vertu d'une ordonnance sur requête à neuf cent soixante quatre mille quatre cent soixante et onze dinars 328 millimes (964.471,328 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Gabès où l'Etude de Maître Slim BOUASSIDA, Avocat à la cour de cassation sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2026X00882VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim BOUASSIDA

Avocat à la Cour de Cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal n° : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier

enchérisseur à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Ben Arous et ce le Jeudi neuf Juillet deux mille vingt six (09/07/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Béchir Ben Hassen, employé, sans matricule qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement ayant son siège social 133 Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile légal élu pour cette affaire au bureau de son Avocat Maître Slim Bouassida Avocat à la Cour de Cassation sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax. Bureau n°55 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim BOUASSIDA Avocat à la Cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n°441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Mouldi AYARI, employé, titulaire de la carte d'identité nationale n°05053823, sans matricule unique domicilié 13, Rue El Aaradh Ben Arous.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts indivises dont le nombre s'élève à 26.369318 parts de l'ensemble des parts lui revenant et se rapportant à l'immeuble objet du titre foncier n°31189 Ben Arous dénommé "Villa Alvira" qui sont de l'ordre de 52738636 parts et dont la superficie couvre 895m². Il s'agit d'une parcelle de terrain d'habitation située à l'angle de la Rue de Paris et la rue de la terre n°13 Ben Arous qui comporte plusieurs locaux d'habitation et certains locaux commerciaux exploités par leurs occupants. Par ailleurs les parts revenant au défendeur se limitent à la quote-part de sa mère et concernant le local de logement situé au côté Nord de l'immeuble et qui se compose d'un couloir, une cuisine, une salle d'eau, une salle de bain, un salon, 2 chambres tout ceci dans la surface construite qui couvre environ 77,56 m²,

de construction ancienne, le sol est en carrelage, le local est équipé par l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble des parts indivises revenant au saisi et qui s'élèvent à 52738836 parts indiquées ci-dessus a été fixé par l'expert judiciaire Monsieur Ahmed Amine Chebbi en vertu d'une ordonnance sur requête à quatre vingt quinze mille six cent soixante dinars 476 millimes (95.676,476 d) ainsi le prix des parts saisies dont le nombre s'élève à 26369318 parts soit la moitié des parts qu'il possède et qui s'élèvent à quarante sept mille huit cent trente huit dinars 238 millimes (47.838,238 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'étude de Maître Slim BOUASSIDA, Avocat à la Cour de Cassation sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2026X00883VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

**BUREAU MAITRE ALI BELHASSEN
HUISSIER DE JUSTICE**

32 RUE ALI JMAL GABES

75.276.692

MF : 000PA841869/C

Il est porté à la connaissance de public que maître Ali belhassen huissier de justice annonce qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchères publiques de commerce comprenant tous ses éléments matériels et immatériels appartenant à la société «central schoes».

Ce fonds consiste en un espace commercial situé au rez-de-chaussée de complexe commercial administratif et résidentiel «centre omayma» sis à la Rue mongi slim - Gabès.

La vente est poursuite à la demande de Mr Bilel Hchicha Syndic de faillite de la société «CENTRAL SHOSES3» Avenue hedi nouira immeuble la courone b 1 - 8 - Sfax en vertu du jugement commercial N°11049 date 21/11/2023. La vente aura lieu Mardi 30/06/2026 à 10h du matin au lieu du fonds de commerce susmentionné.

La mise à prix est fixée à 173.700.000 dinars après réduction de 10%, détaillée comme suit : la valeur des éléments corporels cessibles, des éléments corporels non cessibles et les éléments incorporels.

S'y ajoutent les frais des suivis et les droits d'enregistrement du procès-verbal de la vente ainsi que les honoraires et frais de l'huissier ayant procédé à la vente tout acquéreur souhaitant participer aux enchères devra verser 10% de prix en espèce ou par chèque certifié.

Pour plus des renseignements Veuillez contacter le bureau Maître Ali Belhassen huissier de justice 32 rue Ali Jmal - Gabès.

2026X00884VEPA1

Vente aux enchères publiques

Réitération de publicité en application de l'art 433 C.P.C.C

Etude Maître Ben Abdallah Rim (74.226.719)

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N°B187881996, RNE 0000110F;

Parties saisies : 1) Ghorbel Hamdi, titulaire de la CIN n°05350427, taxiste, domicile élu chez son avocat, Maître Abdelwahed Ben Ammar, sis au 14 rue de Kairouan, Sfax, en sa

qualité de liquidateur du cabinet de Maître Boulbaba rebaii, et demeurant à la route de l'aéroport km 10 «Thnia El Kadhalet», gouvernorat de Sfax, en sa qualité de débiteur hypothécaire;

2) Dhouha bint Abdelaziz Jarraya, épouse de Hamdi Ghorbel, titulaire de la CIN n°08191317, femme au foyer, domiciliée à l'avenue Hédi Chaker, rue n°02, n°24, El Ain - Sfax, actuellement résidente à la route de l'aéroport km 10, «thnia El Kadhalet», gouvernorat de Sfax, en sa qualité de caution et de consentante à l'hypothèque, du fait de son assujettissement avec son époux au régime de la communauté des biens.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à la route de l'aéroport km 10, «Thnia El Kadhalet», relevant du périmètre de la circonscription municipale d'El Aouabed - El Khazanet, gouvernorat de Sfax, situé à environ 1,5 km de la route de l'aéroport; d'une superficie totale d'environ 900 m², clôturé de tous côtés, de forme carrée, mesurant 30 mètres, sur chacun de ses côtés, avec une ouverture orientée à l'ouest, sur lequel est édifiée une villa moderne de plain-pied d'une superficie d'environ 385 m², comprenant : un hall, un salon, un séjour, une cuisine, une salle de bain et des toilettes, 3 chambres à coucher, chacune disposant de sa propre salle de bain, un débarras équipé, sur l'un de ses côtés, d'appareils de cuisson, un jardin entourant la villa, engazonné ("gazon") et agrémenté de divers arbres d'ornement.

Le bien est équipé de l'électricité et de l'eau potable.

Le bien saisi est limité à l'Est par El Amri, à l'ouest par une entrée d'une largeur de 6 m (servant d'accès au bien) au sud par Riadh Amich et au nord par Bouaziz.

La mise à prix : 563.500.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 08/07/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax (2) sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00885VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE 0000110F.

Parties saisies : 1) Lotfi Ben Ali Kammoun, titulaire de la CIN n°01208019, gérant de société, demeurant à la route El Afrane Km 7, Sfax; 2) Fraj Zghal, titulaire de la CIN n°08161802, directeur de société, demeurant à rue Abou El Kacem Chebbi, impasse Chaari, Sakiet Ezzit, Sfax; - en leur qualité de cautions réelles solidaires.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

Les deux immeubles objets de la saisie sont situés dans la délégation de Tina, relevant de la délégation de Sfax Sud, gouvernorat de Sfax. Ils se présentent sous forme de terrains nus, non clôturés et non exploités. Les deux biens sont soumis au régime des zones archéologiques. Quant à leur vocation initiale, telle qu'inscrite au registre foncier, elle est agricole ; toutefois, celle-ci oscille

entre zone urbaine et zone agricole selon les indications fournies par la municipalité de Tina et le Commissariat Régional au Développement Agricole. Le détail est le suivant :

Titre foncier n°62504 Sfax :

La saisie a porté sur la totalité des parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier n°62504 Sfax dénommé «Najet», s'élevant à 16 parts sur un total de 24 parts (soit les deux tiers en indivision). La superficie totale de l'immeuble est de 10 215 m². Il est situé, selon l'attestation de la municipalité de Tina, à l'intérieur de la zone urbaine. Toutefois, le Commissariat Régional au Développement Agricole de Sfax a précisé qu'une partie seulement du côté Est relève des zones urbaines, conformément à sa classification fonctionnelle - tel que mentionné par l'expert désigné - tandis que la partie Ouest relève des autres zones agricoles.

Titre foncier n°62506 Sfax :

La saisie a porté sur la totalité des parts indivises dans l'immeuble objet de titre foncier n°62506 Sfax, dénommé «Dalenda», s'élevant à 4059,33 parts sur un total de 6089 parts (soit les deux tiers en indivision). La superficie totale de l'immeuble est de 6 089 m². L'immeuble est classé en zone urbaine selon l'accord conjoint de la municipalité de Tina et du Commissariat Régional au Développement Agricole de Sfax.

La mise à prix : 40.800,000 D s'agissant des parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier n°52504 Sfax, s'élevant à 16/24 parts, et 33.999,972 D s'agissant des parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier n°52506 Sfax après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 08/07/2026 à 9 h et heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00886VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

CABINET MAITRE MONDHER SAIGHI

Tél : 56. 763.343

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, MF : 0015094B ayant son siège à la rue maître Béji Kaied Sebsi lotissement AFH BC8, Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Partie saisie : Société de l'investissement touristique Jean Jaurès, SARL, RC N° 098701 OK, représentée par sa gérante madame Asma HRIZI, ayant son siège social à la résidence Wafa avenue de l'indépendance Bardo 2000 Tunis, ayant élu domicile à l'avenue Charles Nicole résidence Marama Palace rez-de-chaussée chez Vinissia Institut Menzah 1 Tunis 2082 et d'après le PV du 20/06/2025 à la rue Nabels N°30 Tunis 1001.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeubles à vendre :

1- Objet du titre foncier N°39677 Ariana dénommé «Bakhta VII» d'une superficie de 382 m² consistant en un local commercial s'ouvrant sur l'avenue Bourguiba reliant l'Ariana et Tunis qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 62 m² renfermant une salle d'accueil, un bureau, 2 WC, un petit balcon et une terrasse donnant sur une mezzanine d'une superficie de 175 m² qui se compose d'un couloir, une grande salle ouverte et un escalier reliant le rez-de-chaussée au sous sol exploité par une société d'assurance. (Prix : 718.800,000 DT)

2- Objet du titre foncier N°39679 Ariana dénommé «Hédi et Aida» d'une superficie de 582 m² consistant en un local qui se compose d'un sous

sol, RDC et une mezzanine avec un parking au sous sol et un parking au RDC. Le sous sol contient 6 salles, un couloir et un escalier reliant le RDC au sous sol, le rez-de-chaussée contient une salle d'accueil, un escalier vers la mezzanine 2 WC et 3 salles. (Prix : 1.349.000,000 DT).

Prix Total : 2.067.800,000 DT frais en sus.

Date et lieu de la vente : 06 Juillet 2026 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère Instance d'Ariana.

Visite des Lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier des charges au greffe de la chambre des criées près du tribunal de 1ère instance d'Ariana et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2026402082VEPA1

Vente aux enchères

Le Saisissant :

Moufida Bent Ali Ben Mahmoud Sfar Ep Hsan Ben Ali Ben Khalifa Zakhama, titulaire de la carte d'identité N°03877436, femme au foyer, domiciliée 10 rue d'Aleksandaria Mahdia.

L'adversaire saisi :

Hayet Erryahi, Femme au foyer, Domiciliée Chez Kacem Ben Mohamed Bziwich situé à la rue Cap Afrika Borj AL-Ras Mahdia.

Suivi par :

Maître Chouk Ftouma avocate auprès de la cour d'appel, Avenue Taieb Mhiri Mahdia.

Immeuble destiné à la vente :

Il s'agit d'un immeuble à usage d'habitation composé de trois étages, situé à Ras Afrika zone Borj Ras, gouvernorat de Mahdia.

Description de l'immeuble :

- Rez-de-chaussée : construction d'environ 52 m² comprenant une entrée et une pièce donnant sur l'intérieur, construite en pierre, toiture parcellement traditionnelle sauf une pièce couverte en dur, Revêtement intérieur et extérieur en enduit, sol en ciment.

- Premier étage : Accessible par un escalier en marbre, superficie 52 m², il comprend un salon avec Balcon en façade (menuisier en aluminium et garde-corps en fer forgé), plafond en faux plafond il comprend également une chambre coté nord ouvrant également une chambre coté nord ouvrant sur le salon et y donnant accès par un escalier composé de trois marches en marbre, les murs extérieurs sont en briques 12, le plafond est en dalle, les cloisons intérieurs sont en briques 6 enduite au plâtres à l'intérieur comme à l'extérieur-le sol est en parterre.

- Deuxième étage : Accessible par l'escalier, superficie d'environ 52m², comprenant une cuisine coté nord, suivie du coté sud d'une douche laquelle est prolongée par une chambre ouvrant sur un petit hall, les murs extérieurs sont en briques 12, le plafond est en dalle, les cloisons intérieurs sont en briques 6 enduites au plâtres à l'intérieur comme à l'extérieur, le sol en parterre.

L'immeuble est raccordé à l'électricité et à l'eau potable, il est limité comme suit : au nord anciennement par les héritiers de Hadj Hssine Tounsi et actuellement Mohamed Haj Youssef, à l'est anciennement par Mohamed sakka et actuellement Abdelkader Zaéli, à l'ouest anciennement Hssine Khouja et actuellement Mohamed Msakni Bziwich, au sud rue Ras Afrika.

La somme d'ouverture de vente de l'immeuble :

Il est apprécié par l'expert Hadj Khalifa Adel dans son rapport daté du 27/02/2026 et fixé à cent trente huit mille 053 dinars (138.053.000 d).

Date et Place :

Elle est fixée à l'arrondissement de vente immobilier du tribunal de première instance de Mahdia et ce la matinée du lundi le 13/07/2026 à 9 h.

Condition de visite :

On peut examiner l'immeuble durant tous les jours de la semaine aux horaires administratifs et on peut lire le cahier des charges au greffier du tribunal ou au bureau de l'avocat poursuivant.

Condition de vente à l'enchère :

Chaque participant par l'intermédiaire d'un avocat inscrit auprès de la cour d'appel et après présentation de la garantie du 1/3 de la somme d'ouverture et en ce qui concerne les étrangers ils doivent avoir l'autorisation du gouvernorat.

2026402096VEPA1

Vente aux Enchères Publiques par Licitation

Après Réduction de la mise à prix de 40%

ETUDE MAITRE SKANDER LAHMAIER

**AVOCAT PRES LA COUR D'APPEL
106 BIS RUE DE PALESTINE 1002
TUNIS**

Matricule Fiscal : 1627543R

TEL : 71.801.300

FAX : 71. 783. 701

POURSUIVANT : Mme Nour Tania Nasra, CIN n°05479392, Mme Alya Okbi, CIN n°00586974 domiciliées au cabinet de Maître SKANDER LAHMAIER avocat près la cour d'appel sis au 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

COPROPRIETAIRE : Mme Chiraz Nasra, CIN n°05022465 domiciliée au 71 Avenue du Docteur Arnold Netter 75012 Paris, France.

AVOCAT POURSUIVANT : Maître Skander LAHMAIER avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

DESCRIPTION DU BIEN A VENDRE : Immeuble objet du T.F.169589 Tunis dénommé «Nasri» d'une superficie de 172m² sis à la Résidence Villa d'Ambre à Sidi Daoued la Marsa au milieu d'une cité résidentielle de Haut standing aménagée et alimentée en eau potable gaz, électricité et reliée au réseau des eaux usées.

L'immeuble consiste en un triplex numéro V3 à usage d'habitation repartit sur 3 étages. L'immeuble contient aussi comme parties communes 628,741/12.520 parts indivises du titre foncier n°79786 Tunis.

MISE A PRIX : (464.400,000 D.T) outre les frais de poursuite.

DATE ET LIEU DE LA VENTE : Mardi 14 Juillet 2026 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 09H du matin.

LA VISITE DES LIEUX : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

OBSERVATION : Toute personne voulant participer aux enchères, et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2026402116VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière de parts indivises

Dans un bien immeuble immatriculé

Après réduction du prix de 40 %

- Créancier saisissant : la Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996, identifiant unique 0000110F, sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Fatma Ben GOUIDER, M.F et adresse ci-dessous indiqués.

- Débiteur saisi : Ahmed ben Kamel Chouchi (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire de la Sté Global Business Pro) Gérant de société, demeurant au 44, avenue Belle Vue, El Ouerdia, Tunis.

- L'avocate poursuivante : Maître Fatma BEN GOUIDER, avocate près la Cour de cassation, M.F 716624 F, sise au n°4 rue Mahmoud Materi, Mutuelle ville 1002Tunis.

- Bien mis à la vente : (des parts indivises) selon l'expertise faite par l'expert Mr Boubaker Mankaii suivant ordonnance sur requête n°83211 du 29/04/2025.

Description : le bien est constitué de parts indivises de la parcelle cadastrale B.246 objet du T.F n°591045 Nabeul située à El Mrezgua, Hammamet, Gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 480 m² revenant aux héritiers Feu Kamel Chouchi : Sa veuve Zeinouba Mekni, ses enfants Ghassen, Sinda et Ahmed, et sur laquelle est édifée une construction de deux étages, un dépôt et une clôture murale. Mr Ahmed Chouchi possède 149,8 m² sans faire l'objet d'un lot indépendant faute de partage entre les héritiers.

Situation Géographique:le bien se trouve dans la délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul dans la propriété dénommée «El Kassimia» constituée de la parcelle cadastrale B.246 objet du T.F n°591045 Nabeul d'une superficie globale de 53 A 30 C.

Limites : Du côté Est : la parcelle cadastrale B.247 objet du T.F n°510206 Tunis S2 ; du côté Orient : route goudronnée, puis les parcelles cadastrales B.230, B.229 et B.228 objet du T.F n°12550 Tunis S2 ; Du côté Sud : la parcelle cadastrale B.245 objet du T.F n°510097 Tunis S2 ; du côté Nord : la route principale liant Nabeul à Hammamet.

Le bien constitué de la parcelle cadastrale B.246 objet du T.F n°591045 Nabeul comprend une construction de deux étages (rez-de-chaussée et étage) dont chacun est de 157 m² ; un dépôt d'une superficie

de 36 m² et une clôture constituée par un mur sur tout le lot d'une longueur de 66 m et de 2 m de hauteur. Les parts revenant à Mr Ahmed Chouchi sont de 149,8/5330 parts indivises.

Le bien objet du T.F n°91045 Nabeul est compris dans le plan d'Urbanisme de la ville de Hammamet et appartient aux zones d'habitation à population moyenne : (UAc3).

Revenus réguliers du bien : Selon l'expertise, les parts revenant aux héritiers Feu Kamel Chouchi sont en location sans en donner plus de détails concernant l'identité des locataires ni la période de location et a estimé le montant du loyer mensuel par référence à la moyenne mensuelle des loyers dans la zone de El Mrezga d'un montant de mille dinars, donc deux mille dinars mensuellement pour les deux étages ce qui donne vingt quatre mille dinars /an, dont huit mille quatre cent dinars /an pour Mr Ahmed Chouchi.

- Mise à prix : (Après réduction de 40 %) Cent cinquante quatre mille quatre cent soixante deux dinars 560 millimes, frais en sus.

- Date et lieu de l'adjudication : lundi 06/07/2026 à 09 H et suivants devant la Chambre des Criées près du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia, avenue Béji Kaïd Sebsi, Grombalia, Nabeul.

Participation à l'adjudication : Il faut consigner au moins le tiers du prix d'ouverture à la caisse des consignations et des dépôts ou en présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

- La surenchère devra se faire à travers un avocat.

- Les étrangers doivent au préalable avoir une autorisation d'achat délivrée par le Gouverneur de la région.

- Visite des lieux : Tous les jours en respectant la particularité des lieux (usage d'habitation).

- Consultation du cahier des charges : près du Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou à l'étude de L'Avocate poursuivante.

Maître Fatma BEN GOUIDER; 98 789 583 / 71 288 251.

2026402126VEPA1

Avis aux créanciers

Plan de sauvetage au profit

De la Sté Tunisienne de fabrication des produits vétérinaires et exportation

SOVETEX SA

Le tribunal de 1ère instance de Tunis, a annoncé le jugement n°530 le 19/5/2026 instituant l'ouverture d'un plan de sauvetage de 5 ans au profit de la Société Tunisienne de fabrication des produits vétérinaires et exportation SOVETEX SA son RC N°B190 121996 M.F N°T006048 en cessation de paiement depuis le 18/3/2008 sise au N°29 Bis rue de Kairouan Beb Saadoun Tunis et la consolidation des créances bancaires au TMM + 1 point, le paiement des créances de la recette des finances du Bardo selon l'échéancier établi et les créances de la Douane Tunisienne sur 5 ans, Et la désignation de Mme Nisrine Ben Hfayedh juge commissaire et l'expert Mohamed Meherzi contrôleur d'exécution.

2026R01845VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°24257 de président du tribunal de première instance de Monastir en date du 26/12/2025 la nomination de ZRAFI SOUMAYA en qualité de liquidatrice sur les biens sur les biens du feu d'Essid fraj. Siège de liquidateur immeuble el mabrouk n°7 Bâb brikcha Monastir tél 54515380/98227742 Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2026S00816VEPA2

Désignation d'un liquidateur

A la suite de la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association Baya, titulaire de l'identifiant unique national n°1592647J, en date du 30/12/2025 il a été décidé de procéder à la dissolution volontaire de l'association

et de désigner un liquidateur judiciaire chargé d'accomplir les formalités requises par les opérations de liquidation conformément à la loi.

Par ordonnance n°22538 rendue le 25/03/2026 par Monsieur le Président du Tribunal de première instance de Sfax 2, il a été décidé ce qui suit :

«Nous, Hatem Ben Jomâa, Président du Tribunal de première instance de Sfax 2, après examen de la requête qui nous a été soumise, des motifs qui y sont, exposés, des pièces justificatives produites à cet effet ainsi que de la loi n°71 de 1997 du 11 novembre 1997, ordonnons la désignation de Monsieur Atef Aïdi en qualité de liquidateur afin de procéder à l'inventaire et à la liquidation de l'Association Baya, sous la supervision du juge-commissaire. La requérante devra avancer au liquidateur désigné la somme de 300 dinars au titre de sa rémunération».

2026S00817VEPA2

Vente d'un fonds de commerce de la société

OASIS PARC EL KANTAOUI

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse 2, en date du 15/7/2025, M.Sadok Mosbah, liquidateur judiciaire, informe le public qu'il compte mettre en vente le fonds de commerce (parc zoologique) de la société OASIS PARC EL KANTAOUI sise au port EL KANTAOUI-Délégation de Hammam Sousse et immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0411765/C, selon les conditions suivantes :

- Le fonds de commerce sera cédé au plus offrant

- La mise à prix est fixée à :

* Deux cent Soixante huit mille huit cent dinars (268800.000) pour les éléments incorporels.

* Six mille cinq cent quatre vingt dinars 800 millimes (6580.800) pour les éléments corporels (animaux)

- Caution : 10% du prix de départ

- Le cahier des charges : à retirer au bureau du liquidateur M.Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle 4000 Sousse (Tél : 99961170)

L'envoi des offres se fait par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du liquidateur.

- La réception des offres aura lieu, au plus tard, lundi 13 juillet 2026.

- La visite du parc zoologique aura lieu sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00823VEPA2

Clôture de liquidation

Succession du défunt «Ezzeddine Ben Youssef»

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de l'Ariana le 12 Mai 2026, affaire N°83930, a été décidé la clôture de la dite liquidation.

2026402074VEPA2

APPEL D'OFFRES N°01/2026

VENTE D'UN TERRAIN «ELHANA 663»

Société Entreprise Youssef El Taief S.A En Faillite

Identifiant Unique : 9245/K

En Vertu du jugement N°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/04/2019, Le syndic de faillite de la société Entreprise Youssef El Taief S.A se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain, titre foncier, d'une superficie de 4481m² sis à Cité Laouina - Sousse Sud.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié à la Rue Irak Centre Galaxie Bloc B 7ème Etage 1002 Tunis - Tél : 71 830168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Dernier délai de réception des offres est fixé pour le 08 Juillet 2026, le cachet de la poste fait foi.

2026402084VEPA2

CLOTURE DE LA LIQUIDATION D'UNE SUCCESSION

Suivant ordonnance sur requête n°87119 du 14 février 2017 émanant du tribunal de première instance de Tunis, Monsieur Mohamed HAOUIDHEK est nommé liquidateur de la succession de feu Afef BELGHALI et ce pour procéder à l'inventaire des biens de la succession, à leur gestion et à leur partage entre les héritiers proportionnellement à l'émolument de chacun d'eux.

Le liquidateur de la succession de feu Afef BELGHALI informe le public que les opérations de liquidations ont été clôturées.

2026402089VEPA2

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de la succession du défunt

"Rjab Ben Mohamed Hsan"

Suivant l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 1er Juin 2026, sous le numéro 36023. Il a été décidé la liquidation de la succession du défunt «Rjab Ben Mohamed Hsan» et la nomination d'un liquidateur afin d'accomplir cette mission.

A cet effet, tous les créanciers sont invités à déclarer leurs créances et produire les pièces justificatives dans un délai d'un mois au bureau de la liquidation sis au 86 Avenue Habib Bourguiba 1er étage bureau 1 G - Ariana.

2026402095VEPA2

Décision de Remplacement d'un liquidateur

En vertu de décision du tribunal de première instance de Tunis le 05/06/2026, il a été décidé le remplacement de liquidateur judiciaire maître Ahmed Jabri dans le dossier de liquidation sous le N°416 concernant le Défunt Taher Ben Chadhli Ben Mohamed Guider par liquidateur judiciaire maître Ahmed

CHEFI et ce pour accomplir la liquidation et nomination de Madame NOUHA JELASSI juge commissaire.

Tout intéressé peut se présenter au cabinet du liquidateur route le Kef 4.8 km résidence EL AMAL rez-de-chaussée bureau C1 DEN DEN près Direction régionale de la propriété foncière Manouba dans les quinze jours qui suivent la parution de cette annonce Tél : 97838982-27804935.

2026402097VEPA2

Clôture de liquidation

Société industrielle de chauffage «SIC»

Dossier n°206

Matricule fiscal : 1418342V

Le liquidateur Maître Mokhless ben Youssef, informe le public de la décision du Tribunal de Première Instance de ben arous en date du 19/05/2026 la clôture de la mission de liquidation judiciaire de la société industrielle de chauffage «SIC», sise à Rue d'Oran - nouvelle Z.I ben arous MF : 1418342V les opérations de liquidation susmentionnées ont été clôturées après accomplissement de toutes les procédures légales.

2026402101VEPA2

Vente d'un local industriel et acceptation des Offres

Cabinet CHRITI Akram

Administrateur judiciaire, syndic de faillite auprès des Tribunaux de Tunisie 5 Bis Avenue Tahar Ben Ammar Bloc A app.113 El Manar2 Tunis

En application de jugement de faillite dans l'affaire n°596 du tribunal de première instance de Tunis, la décision du 21 janvier 2025 du changement de Mr BLAICH Mohamed par l'expert CHRITI Akram en qualité de Syndic de Faillite et la décision du Juge de faillite, du 08/07/2025 du 23/10/2025 et du 22/01/2026, il est mis en vente :

Un local industriel sis à zone industriel EL ZAHRA Ben Arous objet du TF 26572 Ben Arous nommé MARIEM551 superficie 1098m².

Le propriétaire la société Magrèbine de Développement Industrielle et Agricole,

Les personnes qui veulent participer doivent retirer le cahier des charges auprès du Cabinet du Syndic de Faillite Mr Akram CHRITI contre le paiement de 200 dinars en espèce et accepter toutes les conditions et envoyer leur offre par courrier avec accusé de réception ou par rapide poste sous plis fermé notant "NE PAS OUVRIR - A0-01-2025" Z.I EL ZAHRA BEN AROUS au plus tard le 19 juin 2026.

2026402107VEPA2

Vente d'un Terrain Agricole et acceptation des Offres

Cabinet CHRITI Akram

Administrateur judiciaire, syndic de faillite auprès des Tribunaux de Tunisie 5 Bis Avenue Tahar Ben Ammar Bloc A app.113 El Manar2 Tunis

En application de jugement de faillite dans l'affaire n°596 du tribunal de première instance de Tunis, la décision du 21 janvier 2025 du changement de Mr BLAICH Mohamed par l'expert CHRITI Akram en qualité de Syndic de Faillite et la décision du Juge de faillite du 08/07/2025 du 23/10/2025 et du 22/01/2026, il est mis en vente :

- Un Terrain Agricole située dans des espaces communs qui ne sont pas séparés du titre 4634 KEF dont la superficie est de 22552 M2

- Le propriétaire la société Magrèbine de Développement Industrielle et Agricole,

Les personnes qui veulent participer doivent retirer le cahier des charges auprès du Cabinet du Syndic de Faillite Mr Akram CHRITI contre le paiement de 200 dinars en espèce et accepter toutes les conditions et envoyer leur offre par courrier avec accusé de réception ou par rapide poste sous plis fermé notant "NE PAS OUVRIR - A0-01-2025 SERS" au plus tard le 19 juin 2026.

2026402108VEPA2

Nomination de séquestre judiciaire

En vertu de procès-verbal daté du 05/02/2026 émis par son excellence le tribunal de première instance de Grombalia dans l'affaire n°62541, il a été décidé la nomination de maître Najeh Sghaier, en qualité de séquestre judiciaire afin qu'il soit chargé de superviser la cueillette de la récolte de gharas Ben MRAD KORBOS objet de contrat de vente daté le 28/11/2025 et d'assurer la conservation de son produit à la caisse des dépôts et des consignations..., sous la tutelle de son excellence le juge, les créanciers présumés, sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du séquestre sus-indiqué et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au 14 rue Ali Bach Hamba 1er étage 1069 Tunis.

2026402115VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET D'HOTELLERIE "S.IT.H"

S.A AU CAPITAL DE 2600.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Avenue Hassen Hosni Abdelwaheb - 8050 Hammamet

IU : 0384921Q

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET D'HOTELLERIE "S.I.T.H" sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui se tiendra le 02/07/2026 à 10H au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et modalités de la convocation de l'assemblée.

2. Pouvoir à donner au Président Directeur Général de la société, pour négocier, signer et accomplir toutes les formalités découlant des contrats de location et/ou de vente d'une partie ou de la totalité des Actifs de la société.

2026R01850SANB3

CONVOICATION

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 12 160 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 09 juillet 2026 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

- Questions diverses.

2026R01861SANB3

CONVOICATION

REPRESENTATION

INTERNATIONALE

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 300 000 DT

2 bis Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 47539K

N° CNSS : 133648-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 09 juillet 2026 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2026R01862SANB3

CONVOCATION

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A AU CAPITAL DE 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 09 juillet 2026 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2026R01863SANB3

CONVOCATION

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 9 350 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale

ordinaire du 09 juillet 2026 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2026R01864SANB3

CONVOCATION

MANUFACTURE TUNISIENNE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

M T E I

S.A AU CAPITAL DE 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 988F

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 09 juillet 2026 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2026R01865SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Aelium Tunisie

Société Anonyme

Au capital de 100.000 DT

Identifiant Unique : 1886680/R

**Siège social : Green center, Bloc D,
1er étage - Rue du Lac Constance,
1053 les berges du lac**

Les actionnaires de la société Aelium Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 30 juin 2026 à 15H au siège de la société sis à Green center, Bloc D, 1er étage - Rue du Lac Constance, 1053 les berges du lac TUNISIE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Ratification du mode et délai de convocation de la présente Assemblée générale ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour la période du 16 septembre au 31 décembre 2024

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers pour la période du 16 septembre au 31 décembre 2024

4. Approbation des opérations et conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2024,

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

6. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

7. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

8. Approbation des opérations et conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2025

9. Quitus aux administrateurs

10. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

11. Points divers

12. Pouvoirs pour formalités.

2026R01866SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

SOCIETE MONETIQUE-TUNISIE

**S.A AU CAPITAL DE 15.000.000
DINARS**

**SIEGE SOCIAL : CENTRE URBAIN
NORD SANA CENTER IMMEUBLE
«C»**

1082 TUNIS

MF : 014510RAM000

IU : 0014510R

Les actionnaires de la Société Monétique-Tunisie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 03 juillet 2026, à 15 h, au siège de Monétique-Tunisie, Centre Urbain Nord, Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rectification de la sixième résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/07/2025.

2- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

3- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025.

4- Examen et approbation du Bilan et Etats de Résultats de l'exercice 2025.

5- Affectation de résultat de l'exercice 2025.

6- Affectation des jetons de présence jetons de présence et des rémunérations des membres des comités du Conseil d'administration.

7- Renouvellement des mandats des administrateurs et approbation de la nouvelle composition du Conseil.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Quitus aux Directeur Général pour sa gestion jusqu'au 31/12/2025.

10- Pouvoirs en vue des formalités.

2026R01869SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Extraordinaire**

Tunisie Electroménager «TEM»

SA au capital de 262.500 DT

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier
1952, 1001 Tunis**

IU : 0006882 X

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisie Electroménager «TEM» sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Lundi 13 juillet 2026 à 10 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital social.

- Modification de l'article 6 des statuts.

- Mise à jour des statuts et sa mise en conformité avec le Code des Sociétés Commerciales et la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement

- Délégations de pouvoirs.

2026R01870SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Ordinaire**

SOCIETE DE GESTION ZAHRAOUI

Société Anonyme

**Au Capital social de
10.000.000Dinars**

**Siège social : Avenue Abou Kacem
Zahraoui, Ezzahra, Ben Arous -
Tunisie**

Identifiant Unique : 1332069A

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion Zahraoui, réuni le 03 juin 2026, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 29 juin 2026 à 14 Heures au siège de Taoufik Hospital Group, sis à Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, 6ème étage, cité des pins-Les berges du Lac 2 1053, Tunis - Tunisie, Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

3. Lecture et examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025

4. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2025

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025

6. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025

8. Renouvellement des mandats des Administrateurs

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

10. Pouvoirs pour formalités.

2026R01873SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Ordinaire**

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société Anonyme

**Au Capital social de 14.550.000
Dinars**

**Siège social : Rue Cheikh
Mohamed Ennaiefer, la Soukra,
2036 Ariana - Tunisie**

Identifiant Unique : 1352461Q

Le Conseil d'Administration de la Société Shefa Management, réuni le 03 juin 2026, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 29 juin 2026 à 15 Heures au siège de Taoufik Hospital Group, sis à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, 6ème étage, cité des pins - Les Berges du Lac 2 - 1053, Tunis - Tunisie, Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

3. Lecture et examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025

4. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2025

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025
 6. Approbation des conventions règlementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
 7. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
 8. Renouvellement des mandats des Administrateurs
 9. Pouvoirs pour formalités.
- 2026R01874SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
SOCIETE CLINIQUE DE LA SOUKRA
Société Anonyme
Au capital social de 15.000.000 D
Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, la Soukra, 2036 Ariana - Tunisie
Identifiant Unique : 0614952E

Le Conseil d'Administration de la Société Clinique de la Soukra, réuni le 03 juin 2026, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 29 juin 2026 à 11 Heures au siège de Taoufik Hospital Group, sis à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, 6ème étage, cité des pins - Les berges du Lac 2 - 1053, Tunis - Tunisie, Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation
2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025
3. Lecture et examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025
4. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2025
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025
6. Approbation des conventions règlementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
 8. Renouvellement des mandats des Administrateurs
 9. Pouvoirs pour formalités.
- 2026R01875SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
SOCIETE TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS
CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL
Société Anonyme
Au Capital social de 33.000.000Dinars
Siège social : Résidence RIVIERA, Bloc D, Rue de la Feuille d'Erable, Cité les Pins, les Berges du Lac 2, 1053 Tunis - Tunisie
Identifiant Unique : 1002042C

Le Conseil d'Administration de la société Tunisian Health Care Centers - Clinique Internationale Hannibal, réuni le 03 juin 2026, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 29 juin 2026 à 10 Heures au siège de la société, sis à Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, Cité des Pins - Les Berges du Lac 2 1053, Tunis - Tunisie, Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation
2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025
3. Lecture et examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025
4. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2025
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025
6. Approbation des conventions règlementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
 8. Pouvoirs pour formalités.
- 2026R01876SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
SOCIETE POLYCLINIQUE TAOUIK
Société Anonyme
Au Capital social de 63 801 832,350 Dinars
Siège social : Boulevard Med Bouazizi, Nord Hilton, Tunis - Tunisie
Identifiant Unique : 0805334V

Le Conseil d'Administration de la Société Polyclinique Taoufik, réuni le 03 juin 2026, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 29 juin 2026 à 9 Heures au siège de Taoufik Hospital Group, sis à Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, 6ème étage, cité des pins-Les berges du Lac 2 - 1053, Tunis - Tunisie. Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation
2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025
3. Lecture et examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025
4. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2025
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025
6. Approbation des conventions règlementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
7. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
8. Renouvellement des mandats des Administrateurs
9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
10. Pouvoirs pour formalités.

2026R01877SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

DENIM AUTHORITY

Société Anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

**Siège social : Boulevard du Martyr
Oussama Chakroun 7070 Ras
Djebel - Tunisie**

**Identifiant Unique au Registre
National des Entreprises : 003310 A**

Matricule fiscal : 003310A A M 000

Messieurs les actionnaires de la société Denim Authority sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 17 juillet 2026 à 10h00 au siège social, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2026R01878SANB3

**Convocation des actionnaires à
l'Assemblée Générale Ordinaire du
04/07/2026**

**Société INTERNATIONALE
MONASTIR SIDI MANSOUR SA**

Au capital de 5 000 000 Dinars

**Siège social : Immeuble Khefacha
R9 Stah Jabeur 5000 Monastir**

M.F : 1097861/C/A/M/000

N° CNSS : 535589-52

Les actionnaires de la société «INTERNATIONALE MONASTIR SIDI MANSOUR SA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 04/07/2026 à 08 heures du matin, au siège social de la société sis à Immeuble Khefacha R9 Stah Jabeur 5000 Monastir.

L'assemblée aura lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2025 ;

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes statuant sur les états financiers de l'exercice 2025 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Octroi du quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025 ;

7. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2026S00820SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

SOCIETE «SIG 2»

Société en liquidation

SA au capital de 1.209.600 dinars

**Siège social : Route de Gabès Km 3
- SFAX**

**Identifiant Unique : 503372
Y/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la Société «S. I. G.2», sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 07 Juillet 2026 à 11 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du liquidateur relatif aux états financiers définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les états financiers définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026 ;

3. Examen et approbation des états financiers définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 mai 2026 ;

5. Lecture et Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus au liquidateur pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 mai 2026;

7. Décision relative à la répartition du boni de liquidation entre les actionnaires;

8. Autorisation donnée au liquidateur pour accomplir toutes les formalités légales administratives nécessaires à l'achèvement de l'opération de répartition;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2026X00877SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

«LE MOTEUR GROS S.A.»

Capital Social : 300 000 Dinars

**Rue 8612, Impasse n°4 - Zone
Industrielle - La Chargaia 1 - 2035
Tunis Carthage**

IF : 544426/W

Messieurs les actionnaires de la Société Le Moteur Gros S.A, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Vendredi 03/07/2026, à 11h00, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 Zone Industrielle - La Chargaia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre Nationale des Entreprises en date du 10/06/2026, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2025
 - Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2025
 - Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025
 - Approbation des conventions réglementées visées aux articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales
 - Affectation du résultat de l'exercice 2025
 - Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2025
 - Renouvellement et nomination d'administrateurs
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publication.
- 2026402104SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1/2035 Tunis Carthage

IU : 0002167/H

Messieurs les actionnaires de la Société Le Moteur S.A, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le vendredi 03/07/2026, à 10h00, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 10/06/2026, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2025
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2025

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025
 - Approbation des conventions réglementées visées aux articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales
 - Affectation du résultat de l'exercice 2025
 - Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2025
 - Renouvellement et nomination d'administrateurs
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publication.
- 2026402105SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

«SOTRABAT IMMOBILIERE S.A»

Capital Social : 39 065 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

MF : 0001514C

Messieurs les actionnaires de la société Sotrabat sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 29/06/2026 à 10h, au Rue 8612, Impasse n°4 - Z.I La Charguia 1- 2035 Tunis/Carthage, et dont la convocation a été déposée au RNE le 09/06/2026, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025
- Examen et approbation des conventions réglementées et visées aux articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025
- Affectation du résultat de l'exercice 2025
- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs
 - Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes
 - Pouvoirs pour formalités.
- 2026402106SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 Juillet 2026

Société POLYCLINIQUE LE BARDO Société Anonyme

Au capital social de 10.980.000 D

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : 1414495V/A/M/000

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui aura lieu le vendredi 03 juillet 2026 à 10h au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Entérinement des modalités et délais de convocation de l'assemblée;
- 2- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 3- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025 et Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 ;
- 4- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 5- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
- 6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31/12/2025
- 7- Approbation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration d'un montant de 9300 DNT N et par administrateur;
- 8- Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société sis 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo, dans les délais légaux.

2026402110SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société WEST PHARMA S.A

Société anonyme

Au capital de 2.912.000 DT

Siège social : Z.I Medjez El Beb - 9070 Béja

Identifiant unique : 093011N

Sur convocation du Conseil d'Administration, l'AGO aura lieu le 11 juillet 2026 à 09h30 du matin au 11, rue Talleyrand Tunis - Tunisie à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de la réunion de l'AGO ;
- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025 ;
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 et approbation des états financiers de l'exercice;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 et approbation conventions qui y sont mentionnées;
- Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;
- Fixation des jetons de présence de l'exercice 2025 ;
- Nomination des administrateurs;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;
- Pouvoirs pour formalités.

2026402114SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Compagnie Générale de Métallurgie C.G.M

Société Anonyme

Au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0011868H

Messieurs les actionnaires de la société "C.G.M" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui

se tiendra le 16/07/2026 à 12h00 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2025.
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
- 5- Affectation des résultats.
- 6- Quitus aux administrateurs.
- 7- Fixation des jetons de présence.
- 8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2026402121SANB3

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM-SA

Faisant Appel Public à l'Epargne

Au Capital de 4 461 532 Dinars

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA

IU : 624926H

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire mardi 30 juin 2026 à 11H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2025
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025
- 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025

5- Quitus aux Administrateurs

6- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration

7- Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC

8- Ratification de la nomination d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

9- Pouvoirs

10- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2026402127SANB3

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15/07/2026

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société Anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli; 1073 Montplaisir Tunis

Identifiant Unique : 0024489T

CNSS : 200280-72

Le Conseil d'Administration de la société STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de la société STANDARD SHARING SOFTWARE SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 15 juillet 2026 à onze (11) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2025 ;

b/ Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2025 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2025, s'il y a lieu;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

e/ Conventions réglementées;

f/ Quitus aux administrateurs, au Directeur Général Adjoint, au Directeur Général et au Président du Conseil d'Administration;

g/ Questions diverses.

2026402130SANB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Relative à l'exercice 2025

Société Communautaire Locale

«KHIR EL BLED» Grombalia

Identifiant unique : 1890893H

Capital social : 29 000 DT

Le Président du conseil d'administration de la société communautaire locale «Khir El Bled» a l'honneur de convier l'ensemble des souscripteurs à assister à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 27 juin 2026 à 09h00, au siège de la Municipalité de Grombalia, selon l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral relatif à l'exercice 2025
2. Lecture du rapport financier relatif à l'exercice 2025
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes
4. Discussion et approbation des rapports présentés
5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration
6. Décision concernant les résultats cumulés des exercices 2024 et 2025
7. Questions diverses.

La présence de tous les souscripteurs est vivement souhaitée, compte tenu de la responsabilité collective qu'implique la prise des décisions relatives à la gestion et à l'avenir de la société.

2026R01856SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que Mr Amar Amari a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°8102 en date du 12 MAI 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise aux FATAH de BOUHAJLA du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de BOUHAJLA. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de BOUHAJLA ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

M. El Hadi Ben Abdel Salam Sassi, CIN n°01602954, demeurant à la rue Abu Alaa Al Maari, Beni Khiar, vous informe par la présente de la perte de son titre de propriété n°06/562, daté du 22/12/2004, relatif au bien immobilier immatriculé sous le numéro 554841 à Nabeul. Cette perte est attestée par le certificat de perte délivré par la police de Beni Khiar sous le numéro 233, en date du 04/06/2026.

2026R01855DIVD2

Avis

Suivant la décision de gouverneur de Zaghouan n°41 du 24/04/2026, il a été décidé de renouveler l'ouverture de la souscription pour l'entretien et l'engagement de la mosquée AL Tawba DHRAA BEN jouder El Fahs.

Et Selon le procès-verbal du 07/11/2025 enregistré à la recette des finances El Fahs le 10/06/2026 sous le numéro de l'enregistrement 26701708 quittance n°M028762, il a été décidé de former un comité pour l'entretien de la mosquée AL Tawba DHRAA BEN jouder El Fahs et de répartir les tâches comme suit :

- Chams Eddine Ben Alaya : président
- Mohamed Ben Essadek Riahi : trésorier

- Moustpha ben Ali Dabousi : secrétaire générale

2026R01879DIVD2

PERTE

Mr ALI JBIR CIN N°05237565 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 13/11/2010 dressé par les notaires BEN HMIDA KHALED et DAMMAK MOUNIR, qu'elle a égaré, elle entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître BEN HMIDA KHALED à Sfax, SAKIET EZZIT dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2026X00870DIVD2

Avis

Mme Laila Bent Taïeb Ben Daï informe le public que son titre de propriété de :

1/ La totalité d'une parcelle de terrain plantée de 61 oliviers, sise à Boujarbou, gouvernorat de Sfax.

2/ La totalité d'une parcelle de terrain plantée de 140 oliviers, sise à El Hlalfa, connue sous l'appellation «Hiazet Khalifa Essghir», gouvernorat de Sfax.

3/ la totalité d'une parcelle de terrain plantée de 36 oliviers, sise à Chatt (plage) Sidi Makhlof, gouvernorat de Sfax, les dites parcelles lui sont échues par voie de partage, en vertu d'un acte de partage en date du 21 octobre 1973, enregistré auprès de la Recette des Finances de la Ville Nouvelle de Ben Arous le 19 novembre 2015 sous le numéro M065368, reçu par les deux notaires, Abdelssalem Chabbi et son collègue, est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr ABID ZOUHIR Notaire à Sfax rue de Carthage immeuble Ibn Zohr bureau MI aux cours de 30 jours de cette publication.

2026X00878DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohsen Ben Ahmed Ben Salem Rabai, à savoir ses enfants : Tarak, Houda, Laila, Souheil, Khalil et Adnane, informent le public que l'acte de propriété de leur défunt de terrain comportant quatorze (14) oliviers, sise à route Ed-Dayer, km16 Sfax, Ladite parcelle est échue à leur auteur par voie de partage, aux termes d'un acte de partage en date du 27 août 1986, enregistré le 03 novembre 1986 sous le numéro 4506, établi par les deux notaires Zouheir Kallal et Mohamed Hentati, est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr ABID ZOUHIR Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2026X00879DIVD2

PERTE D'UN TITRE DE PROPRIETE

Il est porté à la connaissance du public que M SABER FRIKHA et ses frères KAIS et NADER ont perdu leurs titre de propriété d'un terrain de superficie de 1087.60m² sis à la route de Tunis klm12 Sfax acte notarié daté du 6/10/2004 dressé par les notaires Rachid Chikh Rouhou ET Mohamed Ayedi et ils veulent faire une copie tenant lieu et place de l'original par l'intermédiaire du notaire Fatma Sallemi et chaque offesant doit se manifester dans un délai de 30 jours à son bureau sis à la rue des notaires Sfax.

2026X00880DIVD2

Avis

Mr Aymen Hsaien annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une parcelle de terre nue d'une superficie : de 426.3 m² située à "Elmachfar" ouest de l'Attaya Kerkennah Sfax a été disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2026X00887DIVD2

Avis

Mr Abdelfateh Ben Salah Bouri et son frère Mohamed Elhabib annoncent que leur titre de propriété concernant la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie de 3675 m² située à

"Bouzamit" Ataya Kerkennah, Sfax a été disparu et ils veulent extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2026X00888DIVD2

Rectificatifs

Annonce rectificative

Société VAGA LABORATORIES

Société Anonyme

Siège Social : Lot N°49 Zone Industrielle Béja Nord

Capital Social : 7 229 500 dinars

Identifiant Unique : 1597731A

Matricule Fiscal : 1597731AAM000

Suite à l'annonce publiée au JORT n°2026R01774SANB3 du 05 JUIN 2026, une erreur s'est glissée quant à la nature de l'Assemblée Générale convoquée.

Il convient de lire :

Assemblée Générale Extraordinaire au lieu de :

Assemblée Générale Ordinaire

La date, l'heure, le lieu de réunion ainsi que l'ordre du jour demeurant inchangés.

2026R01860RECZ9

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

ETATS FINANCIERS AU 31-12-2025

BILAN (exprimé en dinars)

Actif	31/12/2025			31/12/2024	Capitaux propres et passifs	31/12/2025	31/12/2024
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net			
Actifs incorporels	840 650	692 721	147 929	125 271	Capitaux propres		
Actifs corporels d'exploitation	1 983 005	1 509 468	473 537	596 910	Total des capitaux propres avant résultat	129 145 936	118 038 443
Placements immobiliers et financiers	733 905 086	5 252 719	728 652 367	659 213 423	Résultat de la période	23 362 626	20 180 473
Part des réassureurs dans les provisions techniques	30 955 344	0	30 955 344	25 100 634	Total des capitaux propres avant affectation	152 508 562	138 218 916
Créances	53 818 905	1 787 404	52 031 501	41 260 662	Passif		
Autres éléments d'actif	47 732 872	1 393 503	46 339 369	37 047 838	Provisions pour autres risques et charges	162 387	39 140
					Provisions techniques brutes	662 213 101	584 962 576
					Dettes	43 538 790	39 907 759
					Autres passifs	177 207	216 347
TOTAL	869 235 862	10 635 815	858 600 047	763 344 738	TOTAL	858 600 047	763 344 738

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Opérations brutes 31/12/2025	Opérations de cessions 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2024
Primes émises	143 039 441	-13 040 753	129 998 688	116 703 794
Produits de placements nets	58 401 463	0	58 401 463	44 258 600
Plus values non réalisées sur placements	2 165 545	0	2 165 545	1 218 947
Charges de sinistres	-75 504 975	9 313 544	-66 191 431	-54 107 373
Variation des autres provisions techniques	-73 798 658	3 117 165	-70 681 494	-60 400 821
Participation aux bénéfices et ristournes	0	225 756	225 756	258 125
Frais d'exploitation	-22 242 971	80 466	-22 162 505	-21 541 298
Autres charges techniques	-880 231	0	-880 231	-1 426 889
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	-9 530 834	0	-9 530 834	-7 431 307
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	21 648 780	-303 822	21 344 957	17 531 778

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	21 344 957	17 531 778
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	9 530 834	7 431 307
Autres produits non techniques	51 002	58 148
Autres charges non techniques	-1 580 503	-121 546
Résultat provenant des activités ordinaires	29 346 290	24 899 687
Impôts sur le résultat	-4 432 344	-3 495 714
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	24 913 946	21 403 973
Eléments extraordinaires	-1 551 320	-1 223 500
Résultat net de l'exercice	23 362 626	20 180 473

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (exprimé en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	10 084 926	12 763 693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-268 371	-6 170 883
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-9 197 423	-8 136 588
Variation de trésorerie	619 132	-1 543 778
Trésorerie au début de l'exercice	1 702 300	3 246 078
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 321 432	1 702 300

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

P/ Cabinet F.M.B.Z -KPMG TUNISIE - Emna RACHIKOU

2026402112BCFA5

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

ETATS FINANCIERS AU 31-12-2025

BILAN (exprimé en dinars)

Actif	31/12/2025			31/12/2024	Capitaux propres et passifs	31/12/2025	31/12/2024
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net			
Actifs incorporels	4 195 463	2 923 788	1 271 674	726 455	Capitaux propres		
Actifs corporels d'exploitation	12 944 339	8 734 713	4 209 626	3 400 713	Total des capitaux propres avant résultat	143 650 588	129 400 210
Placements immobiliers et financiers	414 356 555	17 339 209	397 017 347	366 844 531	Résultat de la période	26 092 950	28 361 902
Part des réassureurs dans les provisions techniques	55 457 882	0	55 457 882	49 930 881	Total des capitaux propres avant affectation	169 743 538	157 762 112
Créances	126 122 264	45 054 094	81 068 169	86 498 788	Passif		
Autres éléments d'actif	38 036 896	5 555 557	32 481 338	25 439 438	Provisions pour autres risques et charges	1 217 760	927 762
					Provisions techniques brutes	267 467 276	257 467 944
					Dettes	132 447 141	115 924 527
					Autres passifs	630 321	758 461
TOTAL	651 113 399	79 607 362	571 506 036	532 840 806	TOTAL	571 506 036	532 840 806

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Opérations brutes 31/12/2025	Opérations de cessions 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2024
Primes acquises	289 156 918	-85 806 346	203 350 571	182 246 610
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	20 807 922	0	20 807 922	20 362 898
Autres produits techniques	1 466 075	0	1 466 075	1 457 766
Charges de sinistres	-189 792 519	23 891 725	-165 900 793	-156 129 836
Variation des autres provisions techniques	3 154 573	0	3 154 573	1 269 901
Participation aux bénéfices et ristournes	316 025	460 487	776 512	-140 141
Frais d'exploitation	-44 893 702	17 737 130	-27 156 572	-22 356 054
Autres charges techniques	-2 188 961	0	-2 188 961	-4 513 616
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-26 765	26 765	0	4 300 000
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	77 999 566	-43 690 239	34 309 327	26 497 528

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	34 309 327	26 497 528
Produits de placements nets	31 451 942	30 207 770
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	-20 807 922	-20 362 898
Autres produits non techniques	191 431	210 143
Autres charges non techniques	-6 851 402	-955 451
Résultat provenant des activités ordinaires	38 293 376	35 597 093
Impôts sur le résultat	-10 167 021	-5 359 401
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	28 126 355	30 237 692
Eléments extraordinaires	-2 033 405	-1 875 790
Résultat net de l'exercice	26 092 950	28 361 902

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE (exprimé en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	15 378 893	9 654 994
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 956 463	4 719 413
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-14 310 915	-14 140 939
Variation de trésorerie	-888 485	233 468
Trésorerie au début de l'exercice	3 121 124	2 887 656
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 232 639	3 121 124

OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la Loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Cabinet F.M.B.Z -KPMG TUNISIE – Emna RACHIKOU

P/ Cabinet GSAudit&Advisory – Ghazi HANTOUS

2026402113BCFA5